STATEC

Population et emploi

ÉDITION 2025

LA DÉMOGRAPHIE LUXEMBOURGEOISE EN CHIFFRES

IMPRESSUM

Responsable de la publication
Dr Serge Allegrezza

Auteurs
Charlie Klein
François Peltier

Cette publication a été réalisée par l'unité "Population et Logement". Le STATEC tient à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de cette parution.

Date de clôture statistique :
Août 2025

ISSN 2738-9464

STATEC
Institut national de la statistique et des études économiques
12, Boulevard du Jazz
L-4370 Belvaux

B.P. 10
L-4401 Belvaux
+352 247 - 84219

info@statec.etat.lu
www.statistiques.lu

© Photos: Shutterstock

La reproduction totale ou partielle est autorisée à condition d'en citer la source.

ÉDITION 2025

LA DÉMOGRAPHIE LUXEMBOURGEOISE EN CHIFFRES

01 **Population** 6

02 **Naissances et décès** 20

03 **Mariages et divorces** 26

04 **Acquisition de la nationalité luxembourgeoise** 30

05 **Migrations internationales** 34

06 **Migrations internes** 40

07 **Les Luxembourgeois à l'étranger** 44

08 **Le Luxembourg en comparaison européenne** 46

Population au 1er janvier 2025 :

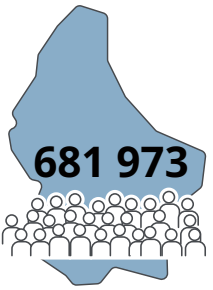

dont

342 812 hommes

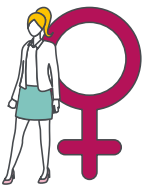

339 161 femmes

en 2024

6 459
Naissances vivantes

Immigrations et émigrations

25 725
arrivées

Solde naturel
+1 988

Accroissement total[1]
+9 923

Solde migratoire
+9 281

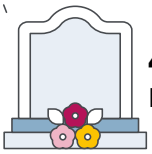

4 471
Décès

16 444
départs

Espérance de vie à la naissance :

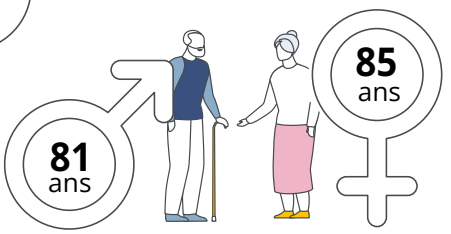

pour les hommes **pour les femmes**

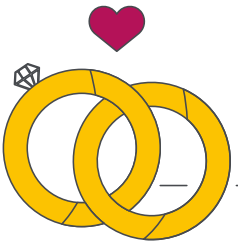

2 567
Mariages

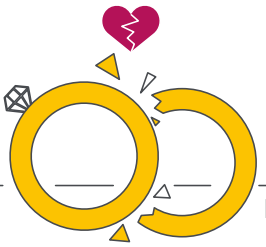

1 197
Divorces

Naturalisations :
7 415 dont

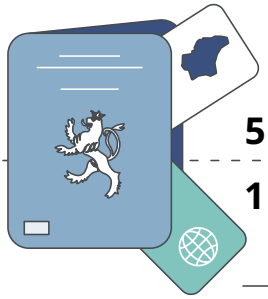

5 892 résidents

1 523 non-résidents

Source : STATEC

[1] Chiffres basés sur le Registre National des Personnes Physiques.
A noter qu'il existe également un ajustement statistique de -1 346, consistant à un nettoyage informatique du Registre National des Personnes Physiques.

1.
POPULATION

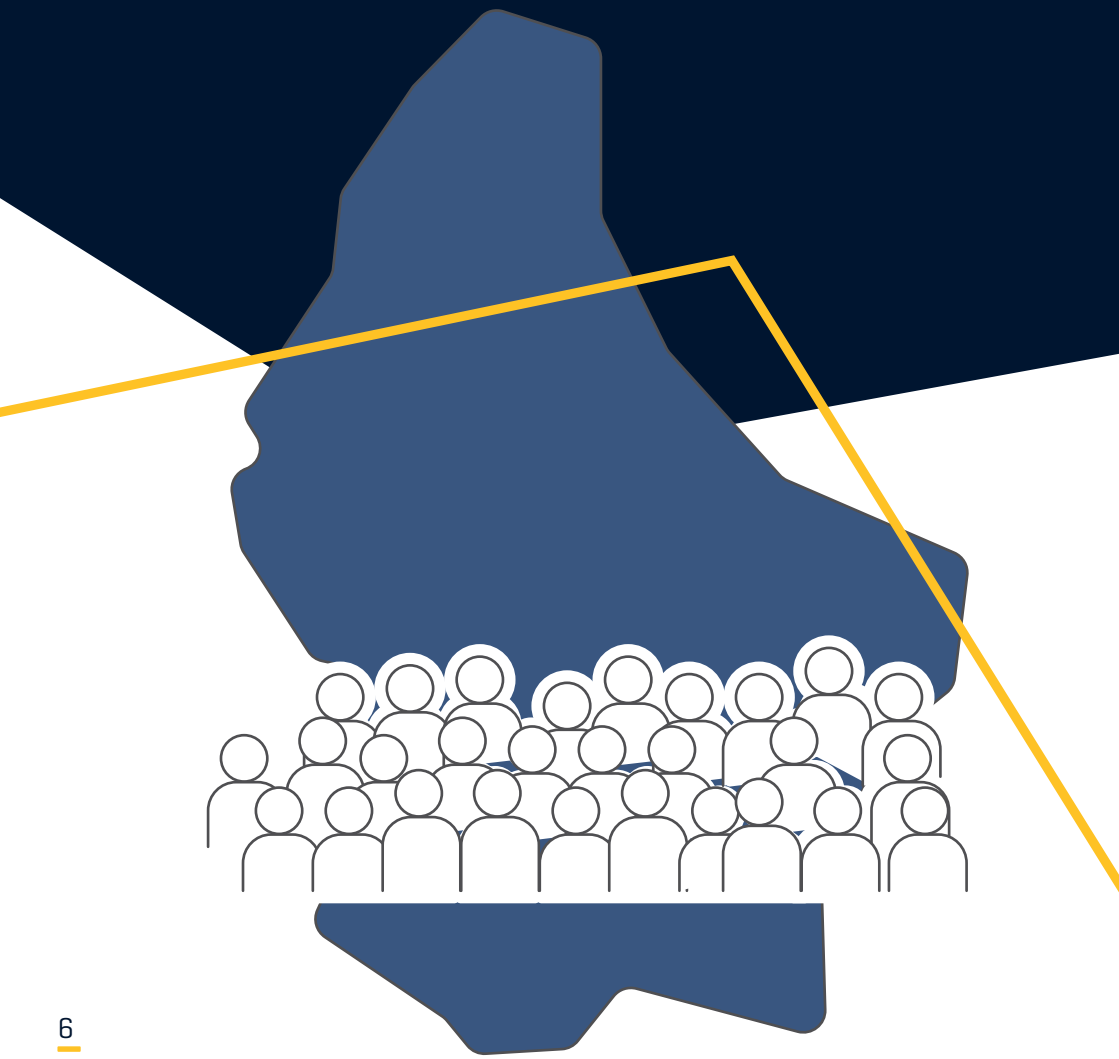

États des lieux

Au 1er janvier 2025, le Luxembourg comptait 681 973 habitants, soit 9 923 de plus qu'en 2024 (+1.5 %). Cette augmentation de la population est moindre qu'en 2023 (augmentation de 1.7 %). Avec 1.5 %, ce taux d'accroissement figure parmi les plus faibles observés au cours de la dernière décennie (période durant laquelle il oscillait généralement entre 2.0 et 2.5 %), à l'exception des années marquées par le COVID-19 ; 2020 et 2021 où les taux s'élevaient respectivement à 1.4 et 1.7 % ; ainsi que de l'année 2023.

Depuis 1981, la population du Luxembourg a augmenté de 87.0 %.

Tableau 1 : **Population du Luxembourg**

	1981	1991	2001	2011	2021	2025
Total	**364 602**	**384 634**	**439 539**	**512 353**	**643 941**	**681 973**
Femmes	186 733	196 064	222 998	257 386	319 586	339 161
Hommes	177 869	188 570	216 541	254 967	324 355	342 812
Nationalité						
Luxembourgeois	268 813	269 269	277 254	291 831	339 890	361 247
Étrangers	95 789	114 152	162 285	220 522	304 051	320 726
Inconnu	-	1 213	-	-	-	-
Part des étrangers	26.3 %	29.4 %	36.9 %	43.0 %	47.2 %	47.0 %
Classe d'âges						
0-19 ans	95 446	87 861	107 930	119 173	135 997	142 615
20-39 ans	111 849	124 841	133 651	144 339	189 476	200 585
40-64 ans	107 761	116 886	136 888	177 099	223 592	234 884
65-79 ans	41 351	38 596	48 044	52 014	69 485	76 938
80 ans et plus	8 195	11 702	13 026	19 728	25 391	26 951
Inconnu	-	4 748	-	-	-	-
État civil						
Célibataire	143 784	154 411	185 256	227 012	294 601	312 340
Marié(e)	180 702	186 111	202 252	216 613	247 545	260 466
Pacsé(e)	-	-	-	6 364	25 110	29 433
Divorcé(e)/ Séparé(e)	11 764	15 188	22 219	33 660	46 319	48 431
Veuf/ve	28 352	28 924	28 026	28 244	27 552	27 528
Inconnu	-	-	1 786	460	2 814	3 775
Densité de population (hab./km²)	**141.0**	**148.7**	**169.9**	**198.1**	**249.0**	**263.7**

Source : STATEC sur base du RNPP

NB : Les statistiques correspondent au 1er janvier 2025 et aux dates du recensement de la population (1981, 1991, 2001, 2011, 2021)

Depuis 2014, en raison d'une présence plus importantes des hommes dans les migrations, la part des hommes dans la population est un peu plus élevée que celle des femmes : respectivement 50.3 % contre 49.7 %, soit un excédent de 3 651 hommes.

La part des personnes de nationalité étrangère a continuellement augmenté au cours du temps en passant de 26.3 % en 1981 à 47.0 % en 2025. Cette part est toutefois, en légère baisse depuis 2018 (47.9 %), principalement en raison des effets des acquisitions de la nationalité luxembourgeoise rendues possibles par la Loi de 2009 sur la double nationalité.

La structure d'âge de la population luxembourgeoise a changé au cours des dernières décennies. Les jeunes de 0-19 ans sont, en parts relatives, de moins en moins nombreux, tandis que les personnes de 40-64 ans et celles de 80 ans et plus augmentent en nombres relatifs. Ce vieillissement de la population peut être mieux visualisé à l'aide des pyramides d'âge.

Graphique 1 : **Évolution de la pyramide des âges entre 1910 et 2025**

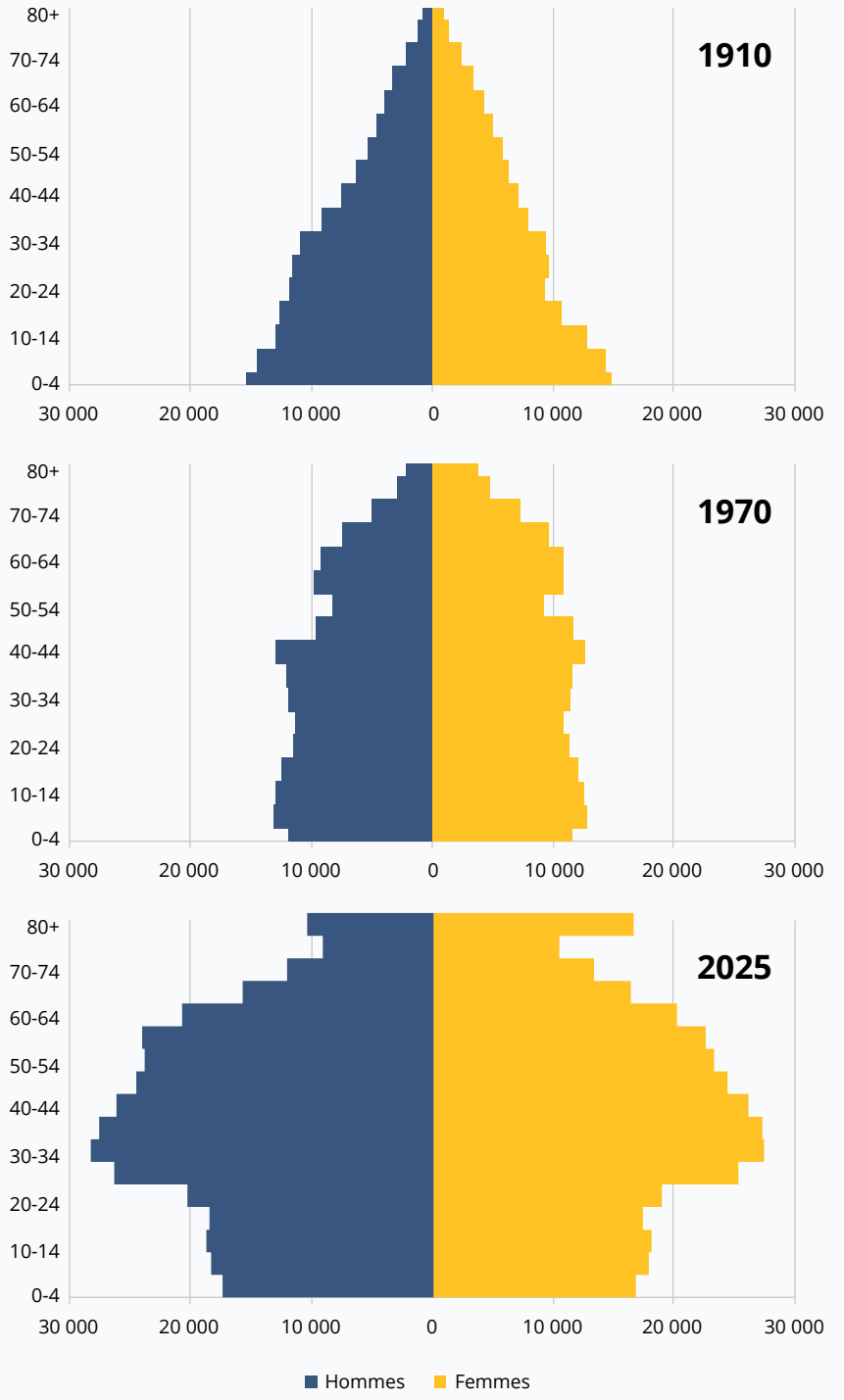

Source : STATEC sur base du Rnpp et des RP

En 1910, la pyramide des âges mérite encore son nom, avec une base large et un sommet fin. La fécondité des femmes observée durant cette époque explique le grand nombre de personnes aux jeunes âges. Plus l'on progresse dans les groupes d'âges, moins le nombre de personnes est élevé, puisque le risque de décéder augmente avec l'âge. L'espérance de vie étant encore beaucoup plus basse à cette époque, les personnes aux âges élevés sont peu présentes.

En 1970, la forme pyramidale n'est plus très reconnaissable. La base s'est rétrécit sous l'effet de la baisse de la fécondité, tandis que les effectifs aux âges moyen et élevé se sont fortement accrus. Les effets des deux guerres mondiales se manifestent par une baisse du nombre de naissances durant ces périodes d'incertitude. L'encoche observée dans la tranche des 50-54 ans correspond au déficit de naissances provoqué par la Première Guerre mondiale. Le déficit de naissances durant la Deuxième Guerre mondiale est moins visible, avec un léger creux entre 20 et 29 ans. Le baby-boom survenu après la fin de la Deuxième Guerre mondiale est également très apparent. Il s'est traduit par une augmentation importante du taux de natalité et, par conséquent, par un excédent de population dans la tranche des 5 à 24 ans.

La pyramide des âges de 2025 se distingue par une base relativement étroite, qui s'élargit nettement au centre avant de se resserrer de nouveau vers le sommet. Le surplus des personnes aux âges de travailler s'explique notamment par les migrants qui viennent s'installer au Luxembourg pour des raisons professionnelles. Le vieillissement de la population luxembourgeoise est également très clairement apparent, avec un nombre assez élevé de personnes âgées de 80 ans et plus.

Au 1er janvier 2025, l'âge moyen de la population est de 40.7 ans pour les femmes et de 39.3 ans pour les hommes. Les habitants étrangers sont significativement plus jeunes que les Luxembourgeois. L'âge moyen pour les femmes luxembourgeoises est de 42.2 ans contre 38.9 ans pour les femmes étrangères. Pour les hommes luxembourgeois, l'âge moyen s'élève à 40.0 ans contre 38.6 ans pour les étrangers. En superposant la pyramide des âges des étrangers et des nationaux, on observe que la part des étrangers diminue entre 0 et 19 ans (45.5 % de personnes étrangères chez les 0-4 ans, 35.8 % chez les 15-19 ans) avant d'augmenter par la suite. À partir de 26 ans, et jusqu'à l'âge de 55 ans, la population étrangère est surreprésentée (par exemple 59.3 % des 40-44 ans sont étrangers). À partir des groupes d'âges 55+ ans, la part de la population luxembourgeoise prend à nouveau le dessus. La population étrangère diminue et devient très faible aux âges très élevés (31.4 % de personnes de nationalité étrangère à partir de 65 ans et seulement 20.5 % à partir de 90 ans).

Graphique 2 : **Pyramide des âges selon la nationalité au 1er janvier 2025**

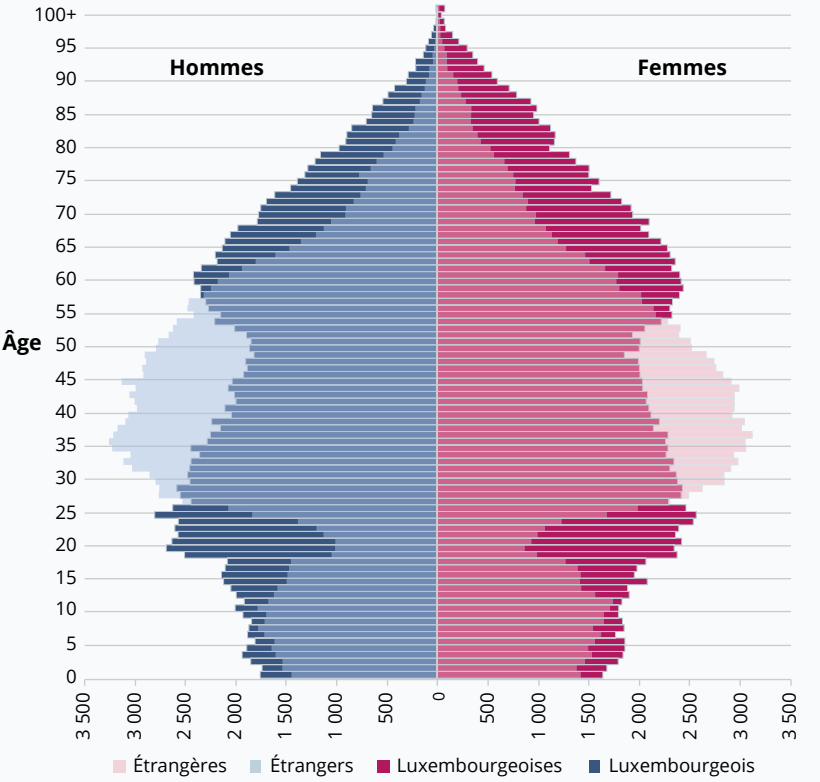

Source : STATEC sur base du RNPP

Quant à l'état civil, la part des personnes célibataires a augmenté au cours du temps, tandis que celle des personnes mariées a connu une baisse. La part des divorcés/séparés a légèrement augmenté alors que celle des veufs/ves a fortement diminué. On constate également que de plus en plus de personnes vivent en partenariat civil (PACS) ce qui peut expliquer en partie la baisse du pourcentage de personnes mariées.

Graphique 3 : **La part des personnes âgées de 18 ans et plus et mariées a fortement diminué entre 2001 et 2025**

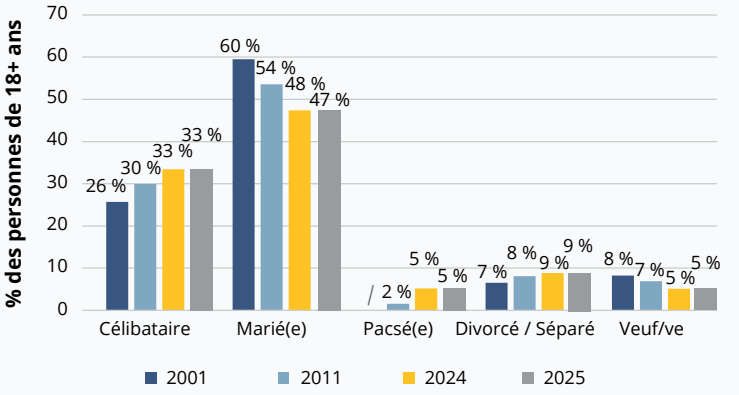

Source : STATEC (2001, 2011 et 2021 sur base des RP et 2025 sur base du RNPP

La densité de population du Luxembourg, c'est-à-dire le nombre moyen d'habitants par km², a fortement augmenté au cours des dernières décennies passant de 141 personnes par km² (en 1981) à 264 de nos jours.

La répartition territoriale de la population

Avec 210 561 habitants, le canton de Luxembourg est le canton le plus peuplé du Luxembourg. La Ville de Luxembourg à elle seule est déjà habitée par 136 161 personnes. Esch-sur-Alzette est le second canton le plus peuplé avec 195 091 habitants loin devant le canton de Capellen avec 55 513 habitants. Le canton de Vianden est le canton le moins habité (5 744 personnes).

Il y a une répartition plus ou moins égale des hommes (50.3 %) et des femmes (49.7 %) dans la population luxembourgeoise. Il est intéressant de noter que cet équilibre est moins vrai pour la Ville de Luxembourg où les hommes sont surreprésentés (51.7 %).

Au niveau communal, Luxembourg est de loin la commune la plus peuplée en concentrant 136 161 habitants, représentant un cinquième de la population (20.0 %). Ensuite suivent les communes d'Esch-sur-Alzette (37 922 habitants), de Differdange (30 789) et de Dudelange (22 203). À l'autre bout de l'échelle se situent les communes de Saeul, de Putscheid, de Kiischpelt et de Fischbach avec respectivement 1 025, 1 177, 1 257 et 1 306 habitants.

Tableau 2 : **Population au 1er janvier 2025 par canton et par sexe**

Canton	Femme	Homme	Total
Canton de Luxembourg	103 579	106 982	210 561
dont Ville de Luxembourg	65 752	70 409	136 161
Canton d'Esch-sur-Alzette	97 721	97 370	195 091
Canton de Capellen	27 965	27 548	55 513
Canton de Mersch	18 328	18 408	36 736
Canton de Diekirch	17 956	18 284	36 240
Canton de Grevenmacher	16 961	16 751	33 712
Canton de Remich	12 353	12 255	24 608
Canton de Redange	10 716	10 726	21 442
Canton de Clervaux	10 714	11 159	21 873
Canton d'Echternach	10 215	10 294	20 509
Canton de Wiltz	9 773	10 171	19 944
Canton de Vianden	2 880	2 864	5 744
Total	**339 161**	**342 812**	**681 973**

Source : STATEC sur base du RNPP

La part des étrangers dans la population communale varie très fortement selon les communes. Elle fluctue entre 19.5 % à Nommern et 70.1 % à Luxembourg. Les étrangers sont particulièrement nombreux, en parts relatives, dans les communes de l'agglomération de la Ville de Luxembourg, dans quelques communes du sud-ouest, nord-est et centre-nord du pays.

Carte 1 : **Nombre d'habitants et part d'étrangers par commune au 1er janvier 2025**

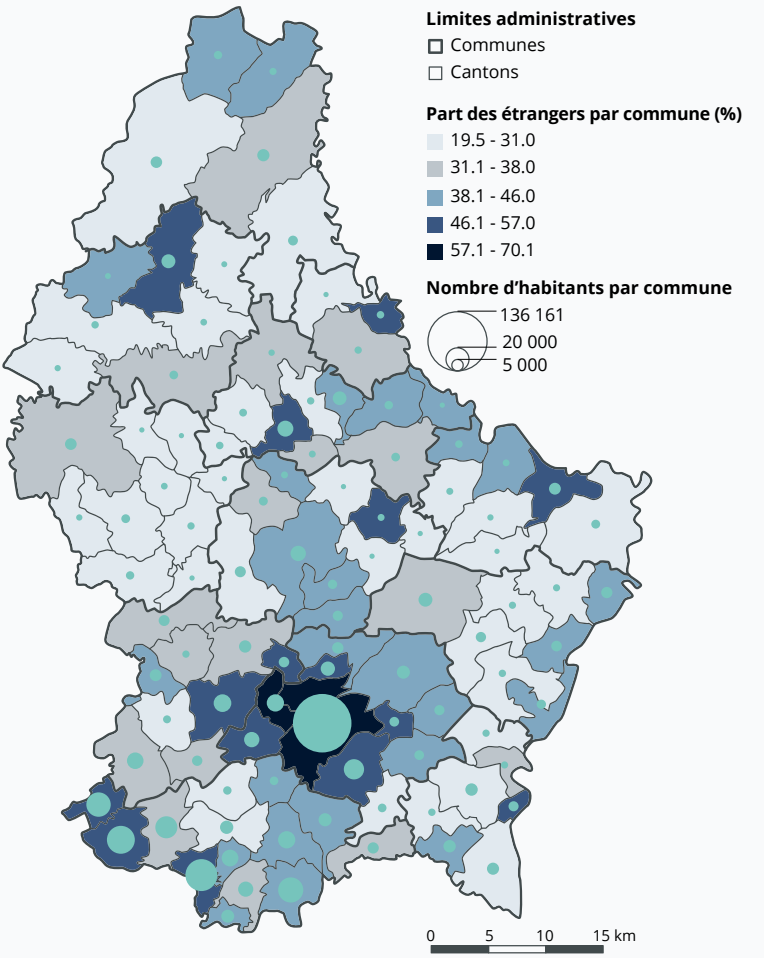

Source : STATEC sur base du RNPP, ACT

La population étrangère au Luxembourg

Au 1er janvier 2025, 320 726 personnes étrangères vivent au Grand-Duché, dont 12.1 % sont nées au Luxembourg. Les États membres de l'Union Européenne (UE) représentent à eux seuls 76.2 % de la population étrangère au Luxembourg (-1.1 points de % par rapport à 2024 et 2.2 points de % par rapport à 2023). En 1981, les 27 États membres actuels représentaient même 91.5 % de la population étrangère. La diversification de l'immigration fait que la part des personnes ayant une nationalité non-UE-27 est en hausse. Avec 89 671 habitants, les Portugais sont la première communauté étrangère du pays, suivis des Français (49 185) et des Italiens (25 374).

Tableau 3 : **La population étrangère par nationalité entre 1981 et 2025**

Nationalité	1981	1991	2001	2011	2021	2025	2025 (%)
UE-27 (sans GB)	**87 665**	**101 113**	**137 350**	**186 576**	**245 906**	**244 291**	**76.2**
Portugal	29 309	39 303	58 657	82 363	93 659	89 671	28.0 %
France	11 940	13 203	19 979	31 456	49 071	49 185	15.3 %
Italie	22 257	19 077	18 996	18 059	23 881	25 374	7.9 %
Belgique	7 854	10 255	14 800	16 926	19 692	18 582	5.8 %
Allemagne	8 851	8 874	10 052	12 049	12 906	12 288	3.8 %
Autre Europe	**4 735**	**6 601**	**16 851**	**19 167**	**18 844**	**23 836**	**7.4 %**
Ukraine*	-	-	180	427	1 063	5 597	1.7 %
Royaume-Uni	2 027	3 190	4 331	5 471	4 289	3 601	1.7 %
République du Monténégro**	-	-	-	3 814	2 862	2 808	0.9 %
Russie***	-	-	402	930	1 969	2 438	0.8 %
Asie	**585**	**1 612**	**2 592**	**4 963**	**17 420**	**23 164**	**7.2 %**
Inde	65	132	199	569	3 641	5 474	1.7 %
Chine (Rép. pop.)	35	290	1 070	1 610	4 130	4 755	1.5 %
République arabe syrienne	0	0	1	25	2 688	3 959	1.2 %
Afrique	**624**	**1 723**	**2 675**	**5 565**	**13 554**	**19 455**	**6.1 %**
Érythrée	0	0	0	21	2 688	2 619	0.8 %
Cap-Vert	301	1 101	1 660	2 472	2 562	2 894	0.9 %
Maroc	74	120	252	524	1 612	2 248	0.7 %
Amérique	**1 025**	**1 833**	**2 204**	**3 817**	**7 742**	**9 401**	**2.9 %**
Brésil	64	147	307	1 203	2 859	3 504	1.1 %
États-Unis d'Amérique	694	1 215	1 127	1 295	2 196	2 182	0.7 %
Colombie	12	63	28	71	331	590	0.2 %
Océanie	**33**	**92**	**105**	**187**	**245**	**276**	**0.1 %**
Australie	26	56	79	136	189	205	0.1 %
Apatrides	**1 024**	**572**	**441**	**197**	**183**	**175**	**0.1 %**
Inconnu	**98**	**1 817**	**67**	**50**	**157**	**118**	**0 %**

* L'Ukraine est reprise sous URSS (1981, 1991)

** Le Monténégro est repris sous Yousgoslavie (1981, 1991), puis sous Serbie-et-Monténégro (2001)

*** La Russie est reprise sous URSS (1981, 1991)

Source : STATEC sur base des RP (1981-2021) et du RNPP (2025)

Les ressortissants des autres pays de l'Europe (non UE-27) constituent le deuxième groupe d'étrangers le plus nombreux au Luxembourg. Ils représentent 7.4 % de la population étrangère, avec en tête les Ukrainiens et les Britanniques. À la suite des flux massifs de 4 268 Ukrainiens vers le Luxembourg en 2022, les Ukrainiens représentent au 1er janvier 2025 les premiers ressortissants européens (hors UE-27) avec 5 597 personnes. Ainsi, la part des Européens non issus de l'UE-27 dans la population étrangère a augmenté de 1.3 % entre 2022 et 2023. Cette population n'augmentait que de 0.9 % entre 2023 et 2024, et est restée stable entre 2024 et 2025.

Ensuite viennent les ressortissants d'un pays asiatique, qui représentent 7.2 % de la population étrangère au Grand-Duché. Les Indiens et les Chinois en sont les nationalités les plus présentes. Les ressortissants des continents africain et américain sont le quatrième (6.1 %) et cinquième (2.9 %) groupe d'étrangers les plus représentés, avec les Érythréens et les Cap-Verdiens, ainsi que les Brésiliens et Américains en tête des pelotons respectifs. Le nombre des ressortissants des pays de l'Océanie, des apatrides ainsi que des personnes pour lesquelles la nationalité est inconnue est relativement marginal.

Lorsqu'on s'intéresse à la commune de résidence des grands groupes de communautés étrangères, leur présence diffère fortement d'une commune à l'autre.

La part des Européens de l'UE-27 varie entre 16.8 % à Groussbus-Wal et 52.3 % dans la Ville de Luxembourg. Ils se concentrent surtout, en parts relatives, dans les communes de l'agglomération de la Ville de Luxembourg et dans les communes du sud-ouest du pays. Des parts élevées s'observent également à Larochette, à Winseler et dans la pointe nord du pays (Troisvierges et Weiswampach), ainsi que de manière moins prononcée dans les communes de la vallée de l'Alzette et dans celles du nord-est. Alors que les parts élevées de la capitale et de ses environs s'expliquent par la présence des pôles d'emplois et des institutions européennes, celles du sud-est et du nord peuvent être liées à la forte présence de Portugais dans ces communes, notamment à Larochette.

La présence des Européens non issus des États membres de l'Union européenne diffère également fortement d'une commune à l'autre, en variant entre 0.6 % à Kiischpelt et 5.9 % à Echternach. Après Echternach, ils se concentrent surtout, en parts relatives, à Niederanven (5.6 %), à Wiltz (5.5 %), dans la Ville de Luxembourg (5.3 %) et ses alentours, à Rumelange (5.0 %) et Esch-sur-Alzette (4.4 %), ainsi que d'autres communes du sud-ouest du pays.

La part des ressortissants asiatiques dans la population varie entre 0.3 % à Vichten et 9.4 % à Berdorf. La structure d'hébergement pour demandeurs de protection internationale à Weilerbach, où beaucoup de réfugiés en provenance par exemple de la Syrie ou encore de l'Afghanistan sont accueillis, peut expliquer ce grand pourcentage dans la commune de Berdorf. Ensuite viennent les communes de Luxembourg (6.1 %), de Strassen (6.1 %) et de Bertrange (5.1 %). De manière générale, on peut observer que les parts parmi les plus élevées se situent dans l'agglomération de la capitale, dans quelques communes du sud-ouest (Esch-sur-Alzette (4.6 %) et Sanem (3.7 %)), et dans quelques communes se trouvant entre la commune d'Esch-sur-Sûre et Vianden, y compris Ettelbruck (4.1 %) et Diekirch (3.8 %).

En ce qui concerne les ressortissants du continent africain, ils sont, en parts relatives, les plus nombreux à Ettelbruck (5.3 %) et les moins nombreux à Bech (0.2 %). D'autres concentrations de personnes africaines se situent à Esch-sur-Alzette (5.2 %), Diekirch (5.1 %), Wiltz (4.7 %), ainsi qu'à Troisvierges (4.7 %) et Mersch (4.9 %). La partie nord, ainsi que le sud-ouest du pays sont un peu plus habitées par les ressortissants du continent africains, tandis que l'ouest et l'est le sont moins.

La part des ressortissants du continent américain varie entre 0.1 % à Mertzig et à Putscheid et 2.5 % dans la Ville de Luxembourg. De manière générale, les ressortissants du continent américain se concentrent surtout, en parts relatives, dans les communes de l'agglomération de la Ville de Luxembourg. Après la capitale, les parts les plus élevés s'observent à Berdorf (2.2 %), Kopstal (2.2 %), Hesperange (2.0 %), Strassen (1.9 %), et à Contern (1.7 %). Les parts les plus faibles quant à elles s'observent surtout dans la moitié nord du pays.

Cartes 2 à 6 : **Parts des grandes communautés étrangères par commune au 1er janvier 2025 (1/2)**

Ressortissants de l'UE-27

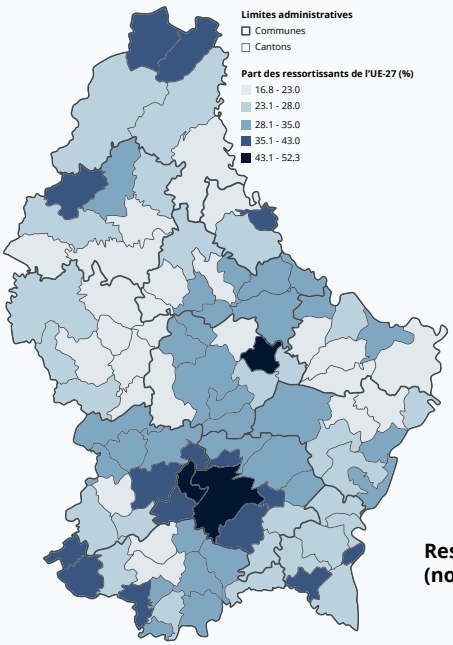

Ressortissants d'un autre pays européen (non EU-27)

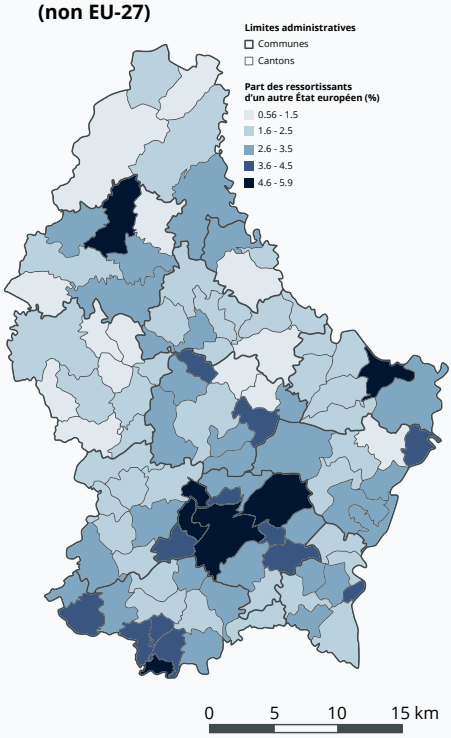

Source : STATEC sur base du RNPP, ACT

Cartes 2 à 6 : **Parts des grandes communautés étrangères par commune au 1er janvier 2025 (2/2)**

Ressortissants asiatiques

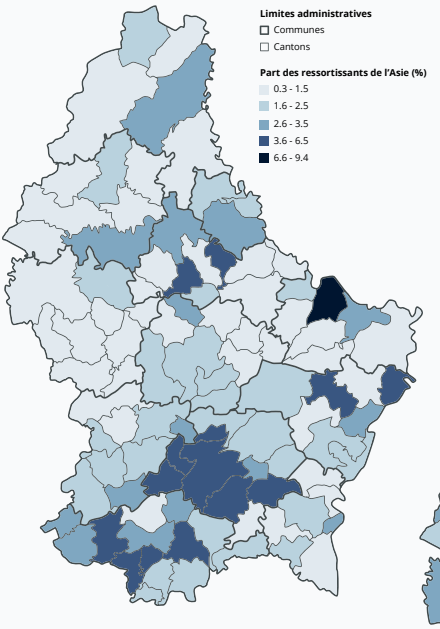

Ressortissants africains

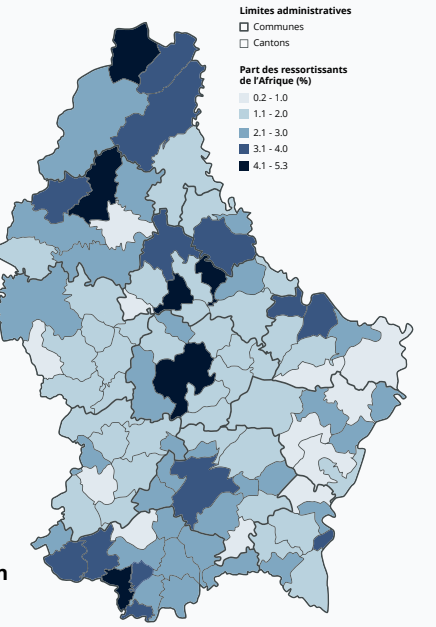

Ressortissants du continent américain

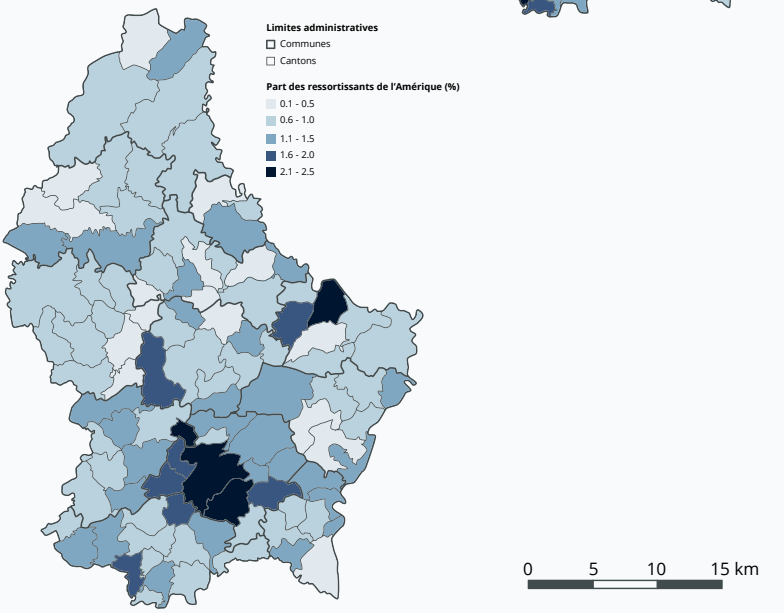

Source : STATEC sur base du RNPP, ACT

14.9 % de la population possède au moins une seconde nationalité

Au 1er janvier 2025, 580 568 personnes avaient une seule nationalité, 96 184 deux nationalités et 5 221 au moins trois nationalités. Parmi les personnes ayant plusieurs nationalités, 87.7 % ont la nationalité luxembourgeoise avec une autre citoyenneté étrangère (84 384 personnes) et 95.6 % possèdent la nationalité luxembourgeoise avec, au minimum, deux autres nationalités étrangères (4 992 individus).

Tableau 4 : **Nombre de nationalités par habitant au 1er janvier 2025**

Nombre de Nationalités	Nationalité principale		
	Luxembourgeois	Étranger	Total
1	271 871	308 697	580 568
2	84 384	11 800	96 184
3 +	4 992	229	5 221
Total	**361 247**	**320 726**	**681 973**
1	75.3 %	96,2 %	85.1 %
2	23.4 %	3.7 %	14.1 %
3 +	1.4 %	0.1 %	0.8 %
Total	**100.0 %**	**100.0 %**	**100.0 %**

Source : STATEC sur base du RNPP

Luxembourgeois avec nationalités multiples

Au 1er janvier 2025, parmi les personnes qui sont comptées comme luxembourgeoises, 75.3 % possèdent uniquement la nationalité luxembourgeoise tandis que 23.4 % possèdent au moins une seconde nationalité (contre 5.2 % en 2011). Cette augmentation du nombre de personnes ayant obtenu la nationalité luxembourgeoise s'explique par le fait que la Loi du 23 octobre 2008 sur la nationalité luxembourgeoise permet d'obtenir la nationalité luxembourgeoise tout en gardant sa nationalité d'origine.

69.0 % des Luxembourgeois ayant en plus une autre nationalité détiennent comme seconde nationalité celle d'un autre pays de l'UE-27. 25.0 % des Luxembourgeois ont comme seconde nationalité la nationalité portugaise, 14.1 % la nationalité française et 7.2 % la nationalité italienne. La part des Luxembourgeois ayant comme deuxième nationalité une citoyenneté européenne hors UE-27 est de 16.4 %, une nationalité d'un pays d'Asie de 5.9 %, une nationalité d'un pays en Afrique de 5.5 %, une nationalité d'un pays d'Amérique 3.1 % et une nationalité d'un pays d'Océanie de 0.1 %.

Les Luxembourgeois ayant une seconde nationalité sont relativement jeunes (30.1 ans en moyenne) comparé à l'âge moyen de l'ensemble des personnes ayant la nationalité luxembourgeoise (41.1 ans). La jeunesse de ces individus se confirment par l'analyse des quartiles : 25 % de ces personnes ont 16 ans et moins, tandis que 25 % ont plus de 44 ans et plus (la médiane est de 26 ans).

Tableau 5 : **Nombre de Luxembourgeois au 1er janvier 2025 selon seconde nationalité**

Deuxième Nationalité	Nombre	Pourcent
Autre État de l'UE-27	61 673	69.0 %
Portugal	22 339	25.0 %
France	12 645	14.1 %
Italie	6 397	7.2 %
Belgique	6 337	7.1 %
Allemagne	5 200	5.8 %
Autre pays européen	14 682	16.4 %
République du Monténégro	3 343	3.7 %
Royaume-Uni	2 922	3.3 %
Bosnie-Herzvégovine	1 772	2.0 %
République de Serbie	1 570	1.8 %
Russie	1 370	1.5 %
Pays d'Afrique	4 902	5.5 %
Cap-Vert	1 673	1.9 %
Maroc	583	0.7 %
Pays d'Asie	5 291	5.9 %
Syrie	1 366	1.5 %
Inde	765	0.9 %
Pays d'Amérique	2 746	3.1 %
Brésil	1 218	1.4 %
États-Unis d'Amérique	649	0.7 %
Pays d'Océanie	75	0.1 %
Indéterminé	7	0.0 %
Total	**89 376**	**100.0 %**

Source : STATEC sur base du RNPP

Note méthodologique : détermination de la nationalité principale

Concernant les personnes ayant plusieurs nationalités, le STATEC suit les règles émises par EUROSTAT. Une personne ayant une citoyenneté double ou multiple est classée dans un seul pays de citoyenneté, à déterminer dans l'ordre hiérarchique suivant :

(1) Nationalité luxembourgeoise ou

(2) Si la personne n'est pas luxembourgeoise : autre État membre de l'Union européenne ou

(3) Si la personne n'a pas la citoyenneté d'un autre État membre de l'Union européenne : autre pays hors de l'Union européenne.

Lorsqu'une personne a la citoyenneté de deux pays faisant partie de l'Union européenne ou deux nationalités ne faisant partie pas de l'Union européenne mais qu'aucune n'est le pays déclarant, le STATEC prend en compte le pays de naissance. Si le pays de naissance correspond à une des nationalités, c'est cette nationalité qui est prise en compte. Dans le cas contraire, la première nationalité déclarée est prise en compte.

Plus concrètement, voici quelques exemples :

Nationalité 1	Nationalité 2	Pays de naissance	Nationalité retenue
Luxembourg	France	France	Luxembourg
France	Maroc	Maroc	France
France	Belgique	France	France
France	Belgique	Belgique	Belgique
France	Belgique	Allemagne	France
Belgique	France	Allemagne	Belgique

2. NAISSANCES ET DÉCÈS

En 2024, 6 459 naissances et 4 471 décès au Luxembourg sont survenus parmi les personnes ayant leur résidence au Luxembourg. Par rapport à 2023, une hausse des naissances et des décès est observée : +2.2 % pour les naissances et +0.9 % pour les décès. Le solde naturel, c'est-à-dire l'excédent des naissances sur les décès, est de 1 988 personnes. Suite à l'augmentation des naissances et à la stagnation des décès depuis le milieu des années 1980, le solde naturel a augmenté jusqu'en 2013 (maximum de +2 293). Entre 2014 et 2020, il a stagné, voire légèrement baissé, dû à un nombre plus élevé de décès (le pic de décès en 2020, dû à l'excès de mortalité liée au COVID-19, est bien visible). En 2021, le solde naturel était de 2 201, puis descendait ensuite à 2 046 en 2022 et 1 889 en 2023, avant de remonter à 1 988 en 2024.

Graphique 4 : **Naissances, décès et solde naturel au Luxembourg, 1980-2024**

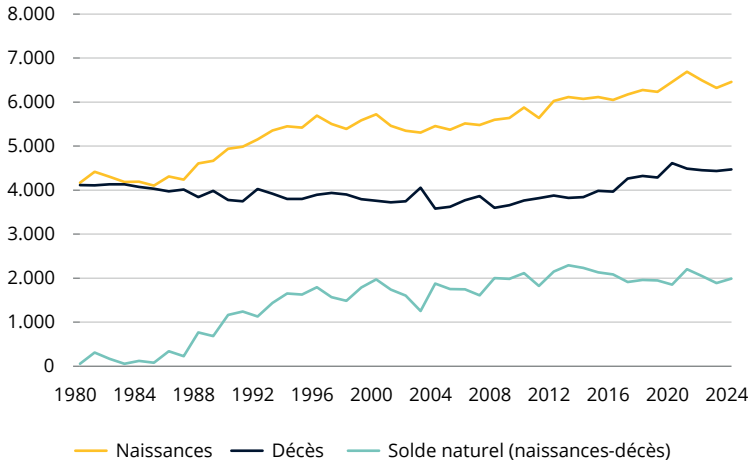

Source : STATEC

Parmi les 6 459 naissances en 2024, les bébés masculins sont légèrement surreprésentés (51.2 %). 61.4 % des enfants sont nés de couples mariés alors que 38.6 % des naissances sont « hors mariage ». La part des naissances « hors mariage » a continuellement augmenté au cours du temps. Elle était seulement de 3.4 % en 1950, de 5.9 % en 1980 et de 21.9 % en 2000. Puis, elle est passée à 34.1 % en 2011, à 41.9 % en 2021 et à 42.0 % en 2022. Par la suite, la part des naissances « non légitimes » est descendue à 39.9 % en 2023 et 38.6 % en 2024.

Tableau 6 : **Naissances**

	1980	1990	2000	2010	2020	2024
Total	**4 169**	**4 936**	**5 723**	**5 874**	**6 459**	**6 459**
Garçons	2 082	2 582	2 978	2 960	3 296	3 307
Filles	2 087	2 354	2 745	2 914	3 163	3 152
Âge de la mère						
Moins de 20 ans	228	149	146	111	64	33
20-24 ans	1 231	960	839	622	436	405
25-29 ans	1 590	2 009	1 828	1 584	1 416	1 333
30-34 ans	831	1 354	1 936	2 152	2 478	2 508
35-39 ans	219	403	843	1 107	1 602	1 658
40-44 ans	46	55	121	279	419	465
45 ans et plus	3	0	6	14	35	45
Âge inconnu	21	6	4	5	9	12
Âge moyen de la mère à la première naissance	**-**	**-**	**28.1**	**29.5**	**30.9**	**31.4**
Indicateur conjoncturel de fécondité (ICF)						
Population totale	1.50	1.62	1.78	1.63	1.37	1.25
Population luxembourgeoise	1.37	1.61	1.70	1.31	1.23	1.12
Population étrangère	1.83	1.59	1.90	1.96	1.53	1.41

Source : STATEC

53.7 % des nouveau-nés sont de nationalité luxembourgeoise, alors que 46.3 % ont une nationalité étrangère. Parmi les bébés avec un passeport étranger, les Portugais sont les plus nombreux (653), suivis des Français (498), des Italiens (230), des Belges (181) et des Espagnols (119). L'âge moyen de la mère est de 32.4 ans en 2024 tandis que pour celles donnant naissance à leur premier enfant, il est de 31.4 ans. L'âge moyen de la mère à la première naissance a continuellement augmenté au cours du temps : 28.1 ans en 2000, 29.5 ans en 2010 et 30.9 en 2020.

L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF)[1], c'est-à-dire le nombre moyen d'enfants par femme, est de 1.25 en 2024 : 1.41 pour les femmes étrangères et 1.12 pour les femmes luxembourgeoises. L'ICF a radicalement évolué ces dernières décennies. L'ICF a fortement reculé dans les années 1960 et cela jusqu'au milieu des années 1970. Il ne s'agit pas d'une exception en Europe, la plupart des pays européens connaissent une évolution similaire, avec toutefois des nuances. Dans les années 1960, l'ICF du Luxembourg (2.22 en 1960) était parmi les plus faibles d'Europe. Le déclin rapide de l'indicateur au Luxembourg s'est arrêté au milieu des années 1970. Il s'est ensuite stabilisé par la suite et s'est orienté à la hausse à partir du milieu des années 1980 jusqu'en 2000. Il est passé de 1.38 en 1985 à 1.78 en 2000. Depuis l'an 2000, l'indicateur est globalement en diminution et atteint un niveau historiquement bas en 2023 et en 2024, avec un nombre de 1.25 enfant par femme.

Graphique 5 : **Une fécondité en baisse surtout durant les dernières années**

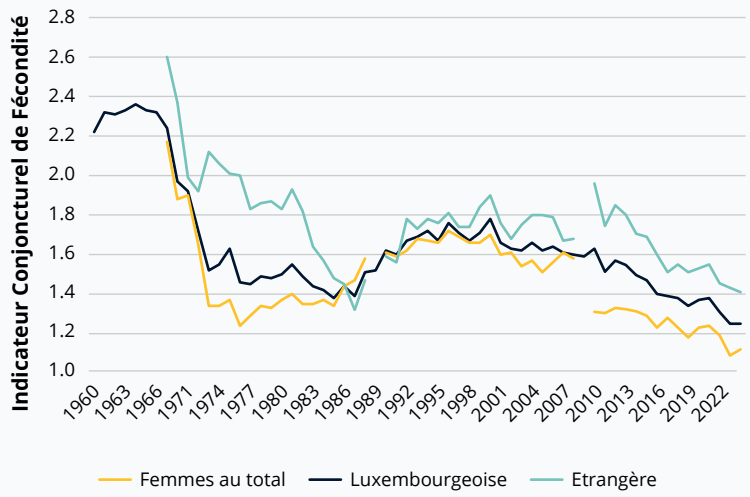

Source : STATEC

Au début des années 2010, cette diminution de la fécondité peut être expliquée en partie par l'impact de la crise économique et financière. En effet, durant ces périodes, les couples, en particulier les plus jeunes, ont eu tendance à retarder leur projet de fonder ou d'agrandir une famille, notamment en lien avec la dégradation des conditions sur le marché du travail et les difficultés croissantes d'accès au logement. Pourtant, par la suite, la fécondité n'est pas repartie à la hausse, alors que les indicateurs économiques étaient favorables (avant la pandémie de la COVID-19). Cette évolution à la baisse, qui perdure encore à l'heure actuelle, a incité les démographes à rechercher d'autres explications. Il apparait que l'évolution actuelle de la société et les grands défis qui encadrent cette évolution jouent non seulement sur l'âge à la maternité, mais aussi sur le nombre d'enfants désiré par les couples.

1. L'indicateur conjoncturel de fécondité, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés (INSEE).

En ce qui concerne les prénoms les plus donnés aux nouveau-nés en 2024, Emma est largement en tête du classement pour les filles avec 43 occurrences. Le top 5 des filles est complété par Olivia (33 occurrences), Charlotte (32), Chloé et Mia (26), et Eva (23). Chez les garçons, Noah est amplement le prénom le plus donné avec 61 occurrences. Le top 5 des garçons est complété par Gabriel (50), Matteo (47), Liam (40) et Leo (39).

La popularité des prénoms varie selon la nationalité du nouveau-né. Parmi les bébés féminins de nationalité luxembourgeoise, Charlotte, Emma et Mia sont en tête du classement (22 occurrences). Suivent ensuite Chloé (21), Olivia (19), Ella et Lea (17) ainsi qu'Emilia (16). Chez les bébés féminins de nationalité étrangère, Emma est le prénom le plus populaire (21). Le top 5 est complété par Maria (19), Olivia et Sophia (14), Alice et Eva (12), et Victoria (11). Chez les garçons de nationalité luxembourgeoise, Noah est légèrement en tête du classement (36), devant Leo (33), Gabriel (30), Liam, Louis et Matteo (28) ainsi que Felix (26). Parmi les garçons de nationalité étrangère, Noah (25), Gabriel (20), Matteo (19), Lucas (14) ainsi qu'Adam et Liam (12) figurent parmi les cinq prénoms les plus donnés.

Tableau 7 : **Classement des prénoms des nouveau-nés en 2024**[2]

Sexe	Nationalité					
	Luxembourgeois		Étranger		Total	
Femmes	Charlotte, Emma, Mia	22	Emma	21	Emma	43
	Chloé	21	Maria	19	Olivia	33
	Olivia	19	Olivia, Sophia	14	Charlotte	32
	Ella, Lea	17	Alice, Eva	12	Chloé, Mia	26
	Emilia	16	Victoria	11	Eva	23
Hommes	Noah	36	Noah	25	Noah	61
	Leo	33	Gabriel	20	Gabriel	50
	Gabriel	30	Matteo	19	Matteo	47
	Liam, Louis, Matteo	28	Lucas	14	Liam	40
	Felix	26	Adam, Liam	12	Leo	39

Source : STATEC

2. Les prénoms qui s'écrivent de manière différente sont comptés individuellement. Par exemple Leo et Léo, ou Matteo et Matheo, sont repris individuellement et ne sont pas agrégés en un prénom.

Après une augmentation du nombre de décès observés en 2020 (4 609 décès) à la suite de l'apparition de la pandémie de COVID-19, le nombre de décès a diminué les années suivantes (alors que la population a augmenté) : 4 489 en 2021, 4 449 en 2022 et 4 431 en 2023. En 2024, 4 471 décès ont été enregistrés, soit une légère hausse de 0.9 % par rapport à l'année précédente. Parmi les décès de 2024, il y a eu plus de décès masculins (51.5 %) que féminins (48.5 %). En 2023, c'était l'inverse avec 50.8 % de décès féminins. La population de nationalité luxembourgeoise rassemble à elle seule 75.0 % des décès, alors que les décès de nationalité étrangère sont beaucoup plus rares (25.0 %). Les Portugais représentent la nationalité étrangère qui connaît le plus de décès (315), suivis des Italiens (193) et des Belges et Français (144). L'âge moyen des décédés est de 78.0 ans, 81.2 ans pour les femmes et 75.0 ans pour les hommes.

L'espérance de vie à la naissance est de 85.3 ans pour les femmes et de 81.2 pour les hommes. L'espérance de vie a fortement augmenté entre 1980 et 2024, de 11.2 ans pour les hommes et de 8.6 ans pour les femmes. Le taux de mortalité infantile[3] a nettement baissé ces 44 dernières années : 11.6‰ en 1980 contre 5.3‰ en 2024. En 2022 et 2023, le taux de mortalité infantile a encore été légèrement plus bas : 3.5‰ en 2022 et 4.3‰ en 2023.

Tableau 8 : **Décès**

	1980	1990	2000	2010	2020	2024
Total	**4 113**	**3 773**	**3 754**	**3 760**	**4 609**	**4 471**
Hommes	2 109	1 880	1 895	1 903	2 375	2 303
Femmes	2 004	1 893	1 859	1 857	2 234	2 168
Nationalité						
Luxembourgeois	3 749	3 373	3 207	3 049	3 511	3 354
Étrangers	364	400	547	711	1 098	1 117
Classe d'âges						
0 an	48	36	29	20	29	34
1-19 ans	51	32	17	13	17	11
20-39 ans	123	137	127	84	67	66
40-59 ans	544	483	453	449	412	366
60-69 ans	725	641	546	460	564	573
70-79 ans	1 378	988	993	869	933	896
80-89 ans	1 081	1 195	1 166	1 359	1 574	1 506
90-94 ans	129	215	325	349	740	684
95 ans et plus	34	46	98	157	273	335
Taux de mortalité infantile (‰)	**11.6**	**7.3**	**5.1**	**3.4**	**4.5**	**5.3**
Espérance de vie à la naissance (en années)						
Hommes	70.0	72.6	74.8	78.6	80.0	81.2
Femmes	76.7	79.1	81.0	83.4	84.5	85.3

Source : STATEC

3. Taux de mortalité infantile est le rapport entre le nombre d'enfants décédés de moins d'un an et l'ensemble des enfants nés vivants.

3. MARIAGES ET DIVORCES

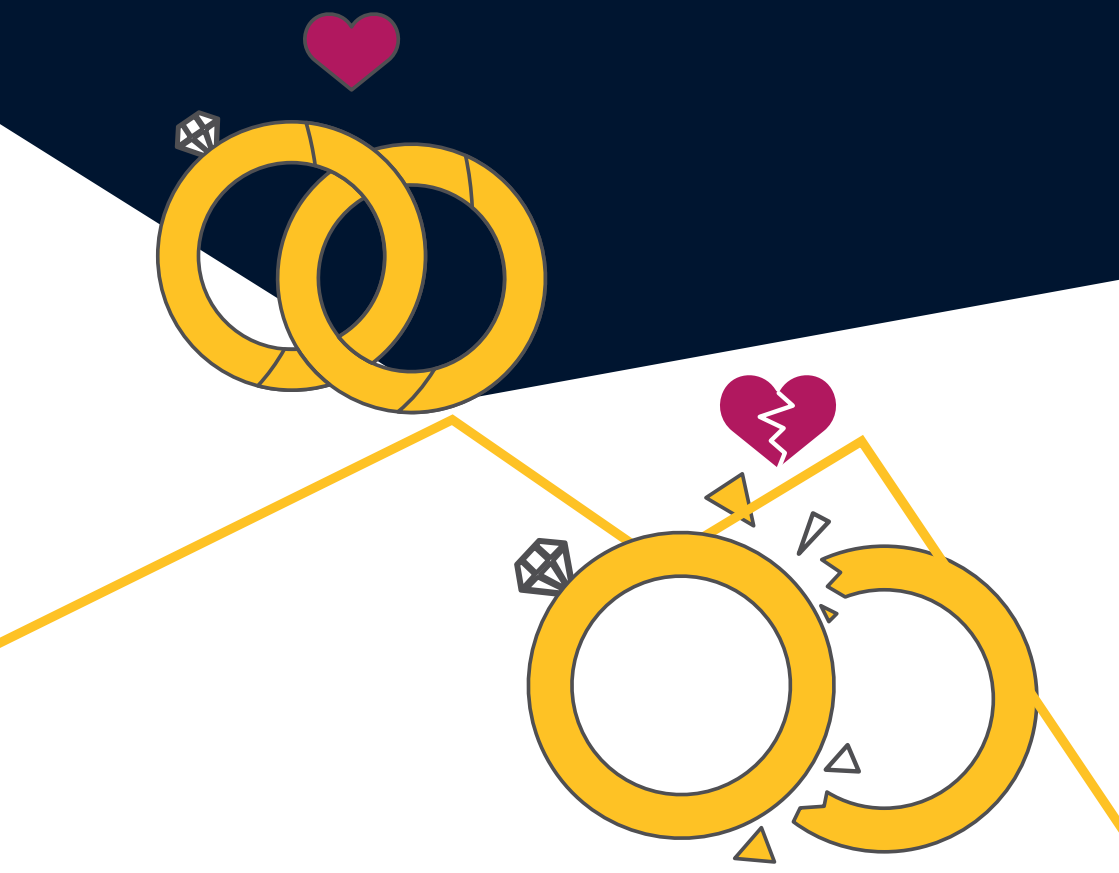

En 2024, 2 567 mariages ont été célébrés. Alors que la pandémie avait fait baisser le nombre de mariages de 15.9 % entre 2019 et 2020, une reprise a été observée par la suite : 1 945 mariages en 2021, soit +7.9 % par rapport à 2020, 2 475 mariages en 2022 et 2 539 mariages célébrés en 2023. Avec 2 567 mariages célébrés en 2024, l'augmentation des mariages s'est poursuivie, avec une légère croissance de +1.1 % par rapport à 2023.

En 2024, 96.5 % des mariages (soit 2 478 unions) étaient des mariages entre personnes de sexe différent contre 98.1 % en 2023. Les mariages entre personnes de même sexe représentaient 3.5 % du total soit 89 unions. Parmi les mariages de même sexe, 40 sont entre deux femmes et 49 entre deux hommes. Le nombre de mariages entre personnes de même sexe est beaucoup plus élevé en 2024 à celui des quatre années précédentes : 39 en 2020, 36 en 2021, 35 en 2022 et 47 en 2023.

Graphique 6 : **Mariages et divorces au Luxembourg, 1980-2024**

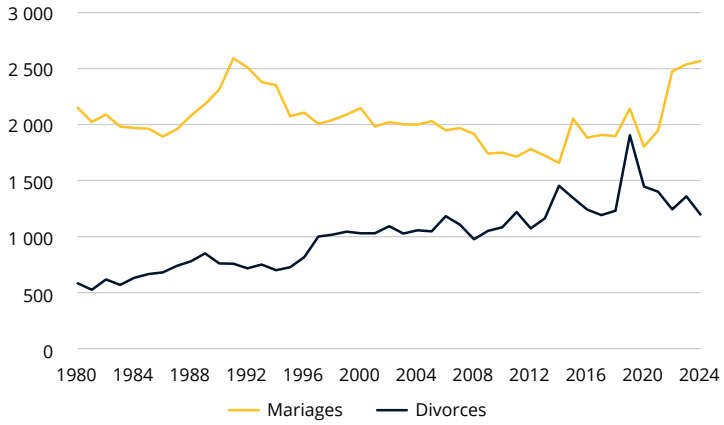

Source : STATEC, Parquet général du Grand-Duché de Luxembourg

En 2024, 70.7 % des mariages sont des primo-mariages (1 816 mariages), c'est-à-dire des mariages contractés entre deux partenaires qui se sont mariés pour la première fois (contre 72.5 % en 2023). 29.3 % sont donc des remariages (751), c'est-à-dire qu'au moins un des deux mariés avait déjà été marié précédemment. L'âge moyen au premier mariage est de 32.4 pour les femmes et de 34.3 ans pour les hommes (contre 32.7 ans pour les femmes et de 34.5 ans pour les hommes en 2023).

Tableau 9 : **Mariages**

	1980	1990	2000	2010	2020	2024
Total	**2 149**	**2 312**	**2 148**	**1 749**	**1 803**	**2 567**
Mariage de sexe opposé	**2 149**	**2 312**	**2 148**	**1 749**	**1 764**	**2 478**
Mariage de même sexe	**-**	**-**	**-**	**-**	**39**	**89**
Premier mariage	1 737	1 652	1 410	1 146	1 271	1 816
Remariage	412	660	738	603	532	751
Hommes	**2 149**	**2 312**	**2 148**	**1 749**	**1 810**	**2 576**
Célibataires	1 877	1 835	1 630	1 292	1 419	2 030
Veufs	47	46	27	23	21	26
Divorcés	225	431	491	434	370	520
Femmes	**2 149**	**2 312**	**2 148**	**1 749**	**1 796**	**2 558**
Célibataires	1 888	1 888	1 647	1 373	1 435	2 052
Veuves	33	20	24	21	7	19
Divorcées	228	404	477	355	354	487
Âge moyen au premier mariage						
Hommes	-	-	30.2	32.6	34.3	34.3
Femmes	-	-	27.6	30.2	32.3	32.4

Source : STATEC

Le nombre de couples qui se marient, où les deux personnes sont de nationalités luxembourgeoises est de 917, soit 35.7 %, contre 39.9 % en 2023. 796 couples, soit 31.0 %, se composent d'une personne de nationalité luxembourgeoise et d'une personne de nationalité étrangère (contre 27.4 % en 2023) et enfin 854, soit 33.3 %, de deux conjoints étrangers (contre 32.7 % en 2023).

En 2024, le nombre de divorces prononcé par les tribunaux s'élève à 1 197, soit une baisse de - 3.5 % par rapport à l'année précédente. Alors que le maximum de divorces prononcés a été observé en 2019 (1 906 divorces), moins de mariages ont été dissous durant les années suivantes : 1 447 en 2020, 1 400 en 2021, 1 243 en 2022 et 1 359 en 2023.

Parmi les 1 197 divorces prononcés par les tribunaux en 2024, 1 179 mariages de personnes de sexe différent (98.5 %) et 18 mariages de personnes de même sexe (1.5 %) ont été dissous.

Le plus grand nombre de divorces est observé après 5 ans d'union (73 divorces, soit 6.1 %). 22.6 % des mariages sont dissous après moins de cinq années de mariage (19.9 % en 2000), 26.3 % après 5 à 9 ans de mariage (31.8 % en 2000), 17.5 % après 10 à 14 ans (18.4 % en 2000) et 12.0 % après 15 à 19 ans (10.9 % en 2000). Un peu plus d'un cinquième des divorces (21.6 %) surviennent après au moins 20 ans de mariage (18.9 % en 2000). Au cours du temps, une hausse de la part des divorces endéans les 4 premières années de mariage et des divorces après au moins 20 ans d'union est observée, tandis que la part des mariages dissous entre 5 et 19 ans d'union a continuellement baissée. La durée moyenne du mariage au moment du divorce s'élève en 2024 à 12.5 ans, contre 12.9 ans en 2023 et 11.7 ans en 2000. Ainsi, nous n'observons pas une baisse de la durée moyenne du mariage au cours du temps. Ceci peut s'expliquer par le grand nombre de mariages qui sont dissous après au moins 20 ans d'union.

Le taux de divortialité, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de divorces survenus au cours de l'année et la population totale moyenne de cette même année n'a cessé d'augmenter au cours des dernières décennies, passant de 1.60 ‰ en 1980 à 3.07 ‰ en 2019. Depuis lors, Il est en baisse, atteignant 1.77‰ en 2024.

Tableau 10 : **Divorces**

	1980	1990	2000	2010	2020	2024
Total	**582**	**759**	**1 030**	**1 083**	**1 447**	**1 197**
Durée du mariage						
0-4 ans	120	134	205	185	322	270
5-9 ans	159	200	328	297	327	315
10-14 ans	114	154	190	186	263	209
15-19 ans	86	98	112	186	199	144
20 ans et plus	103	173	195	229	335	259
Durée inconnue	-	-	-	-	1	-
Durée moyenne du mariage avant le divorce (en années)	**-**	**-**	**11.7**	**12.9**	**13.0**	**12.5**
Taux de divortialité (‰)	**1.60**	**1.99**	**2.36**	**2.14**	**2.30**	**1.77**

Source : STATEC, Parquet général du Grand-Duché de Luxembourg

NATIONALITÉ

4. ACQUISITION DE LA NATIONALITÉ LUXEMBOURGEOISE

Durant l'année 2024, un nombre total de 7 415 personnes ont obtenu la nationalité luxembourgeoise à la suite des procédures de naturalisation, d'option et de recouvrement :

- 6 108 personnes (82.4 %) ont obtenu la nationalité luxembourgeoise par option[6] ;
- 1 113 personnes (15.0 %) ont obtenu la nationalité luxembourgeoise par naturalisation[7] ;
- 194 personnes (2.6 %) ont obtenu la nationalité luxembourgeoise par recouvrement[8].

Le Graphique 7 illustre que jusqu'au début des années 2000, il y a eu très peu d'acquisitions de la nationalité luxembourgeoise. L'entrée en vigueur de la loi sur la double nationalité au 1er janvier 2009 a fait exploser le nombre de personnes naturalisées. Un premier pic de 11 876 acquisitions a été atteint en 2018 avant que ces acquisitions ne baissent entre 2019 et 2021. La pandémie liée au COVID-19 a particulièrement fait chuter le nombre d'acquisitions de la nationalité luxembourgeoise en 2020 et 2021. Ensuite, le nombre d'acquisitions de la nationalité luxembourgeoise est reparti à la hausse, atteignant 10 499 acquisitions en 2022 et 11 904 acquisitions en 2023. En 2024, le nombre de personnes ayant acquis la nationalité luxembourgeoise a de nouveau fortement baissé.

Cette diminution est due à la moindre naturalisation des personnes non-résidentes (cf. Graphique 8). Ce recul s'explique par le fait qu'il n'est plus possible d'introduire une nouvelle demande sur la base de l'article 89 de la loi modifiée du 8 mars 2017. Cet article donnait spécifiquement la possibilité à un « descendant en ligne directe paternelle ou maternelle d'un aïeul luxembourgeois à la date du 1er janvier 1900 et [lorsque] celui-ci ou l'un de ses descendants avait perdu la nationalité luxembourgeoise sur base des dispositions légales antérieures », de recouvrer la nationalité luxembourgeoise. Seuls les dossiers déposés avant la fin de cette disposition ont été traités l'année dernière (les derniers dossiers seront clôturés en 2025).

Graphique 7 : **Acquisitions de la nationalité luxembourgeoise par des étrangers majeurs, 1960-2024**

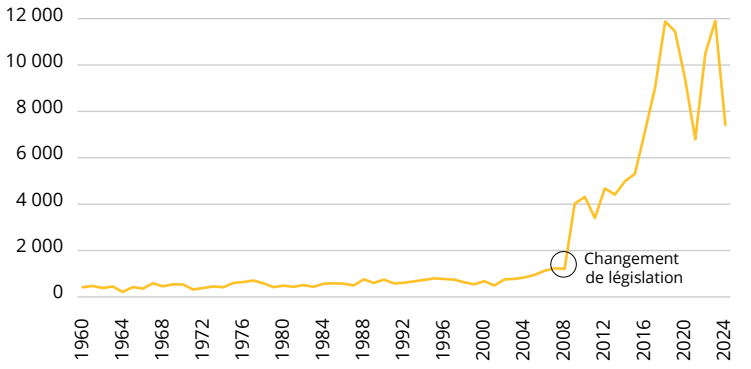

Source : STATEC, Ministère de la Justice

6. Ouverte aux majeurs dont un parent, un adoptant ou un grand-parent est – ou a été – Luxembourgeois; aux parents d'un mineur luxembourgeois; aux personnes qui se sont mariées avec un Luxembourgeois; à celles qui sont nées sur le territoire de parents non luxembourgeois et qui peuvent la demander dès 12 ans; aux majeurs ayant accompli au moins sept ans de scolarité au Luxembourg; aux majeurs en séjour régulier au Luxembourg depuis au moins 20 ans; à ceux ayant accompli les engagements résultant du contrat d'accueil et d'intégration; à ceux installés au Luxembourg avant l'âge de 18 ans; aux majeurs bénéficiant du statut d'apatride, de réfugié ou de celui conféré par la protection subsidiaire ou aux soldats volontaires.
7. Naturalisation : conditions : vivre dans le pays depuis au moins cinq ans et apprendre sa langue.
8. Personnes ayant perdues leur nationalité luxembourgeoise et souhaitant la récupérer, soit parce qu'elles descendaient d'un aïeul luxembourgeois à la date du 1er janvier 1900.

Il est à noter que lorsque la personne réside au Luxembourg et qu'elle acquière cette nationalité luxembourgeoise, elle est dès lors prise en compte dans les statistiques de la population de nationalité luxembourgeoise malgré le fait que la personne ait aussi une nationalité étrangère (cf. page 19 sur la détermination de la nationalité principale).

L'augmentation des naturalisations à partir de 2009 est due à « l'explosion » de l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise par des personnes non-résidentes. En 2009, la part des non-résidents parmi les personnes naturalisées était de 0.9 %. Ensuite, ce pourcentage a continuellement augmenté jusqu'à atteindre un maximum de 51.0 % 2023. En 2021, année encore sous l'influence du Coronavirus, la part des résidents parmi les acquisitions était largement supérieure par rapport aux non-résidents (27.5 %). En 2022 et 2023, la part des non-résidents étaient de nouveau en hausse. En revanche, en 2024, les résidents représentaient nettement la majorité des personnes naturalisées : 5 892 résidents (79.5 %) contre 1 523 non-résidents (20.5 %). Après les 5 892 résidents du Luxembourg, les personnes résidant au Brésil (497), aux États-Unis (436), en France (223) et en Allemagne (79) sont celles qui ont le plus acquis la nationalité luxembourgeoise.

Graphique 8 : **Acquisitions de la nationalité luxembourgeoise selon la résidence, 2009-2024**

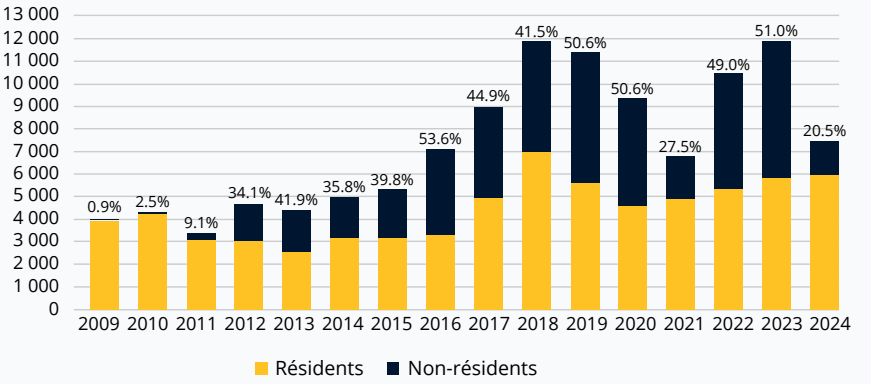

Source : STATEC, Ministère de la Justice

Depuis 2009, les personnes de nationalité française sont les plus nombreuses à avoir acquis la nationalité luxembourgeoise. Sur un total de 116 629 acquisitions, 21 344 personnes (soit 18.3 %) avaient la nationalité française. Viennent ensuite les Portugais (19 125, 16.4 %) et les Belges (16 383, 14.0 %) au deuxième et troisième rang. Les Brésiliens se situent au quatrième rang (13 741, 11.8 %), devant les Italiens et les Allemands. Le grand nombre de naturalisations de non-résidents brésiliens et américains s'explique par la procédure de recouvrement applicable jusqu'au 31 décembre 2025, selon laquelle il suffit de disposer d'un ancêtre qui était luxembourgeois au 1er janvier 1900. Les vagues d'émigration de Luxembourgeois vers ces deux pays au début du 20e siècle expliquent le grand nombre de Brésiliens et d'Américains à descendre de Luxembourgeois.

Les nationalités les plus enclines à acquérir la nationalité luxembourgeoise ont changé au cours du temps. Par exemple, en 2020, les Français étaient les plus nombreux à se naturaliser (24.1 %), suivis des Brésiliens (19.2 %) et des Belges (10.8 %). En 2024, les Portugais sont en tête du classement (17.1 %), devant les Français (13.1 %) et les Brésiliens (8.2 %). Alors que la quasi-totalité des Portugais naturalisés sont des résidents du Grand-Duché, les naturalisations des résidents français et belges ne représentent qu'une minorité. En 2024, les acquisitions des Brésiliens, Américains, Syriens et Indiens représentent 19.1 % du total, tandis que ces acquisitions étaient encore anecdotiques en 2010. En 2010, à côté des nationalités les plus présentes au Luxembourg (portugaise, française, belge, italienne, allemande), c'étaient les nationalités monténégrine, bosniaque, serbe, kosovare et espagnole qui complétaient le top 10 des nationalités acquérant le plus la nationalité luxembourgeoise.

Il est à noter que le Brexit a conduit à une hausse du nombre de naturalisations de personnes britanniques. Depuis 2016, 2 360 personnes de nationalité britannique ont acquis la nationalité luxembourgeoise.

Quant au sexe, les femmes sont actuellement plus enclines à acquérir la nationalité luxembourgeoise que les hommes. En 2024, 51.9 % des acquisitions ont été dues à des femmes. Le taux d'acquisition de la nationalité luxembourgeoise[9] a augmenté au cours du temps, en passant de 6.7‰ en 1990 à 18.5‰ en 2024.

Tableau 11 : **Acquisition de la nationalité luxembourgeoise, 1980-2023**

	2010		2020		2024	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total	**4 311**	**100**	**9 387**	**100**	**7 415**	**100,0**
Hommes	2 057	47.7	4 523	48.2	3 565	48.1
Femmes	2 254	52.3	4 864	51.8	3 850	51.9
Résidence						
Luxembourg	4 203	97.5	4 640	49.4	5 892	79.5
Étranger	108	2.5	4 747	50.6	1 523	20.5
Nationalité (des résidents et non-résidents)						
Portugaise	1 351	31.3	981	10.5	1 267	17.1
Française	342	7.9	2 264	24.1	975	13.1
Brésilienne	3	0.1	1 799	19.2	606	8.2
Américaine	44	1.0	438	4.7	475	6.4
Belge	258	6.0	1 013	10.8	366	4.9
Italienne	665	15.4	256	2.7	316	4.3
Allemande	333	7.7	360	3.8	307	4.1
Russe	50	1.2	88	0.9	200	2.7
Syrienne	0	0.0	30	0,3	176	2.4
Indienne	3	0.1	34	0,4	156	2.1
Autres	1 262	29.3	2 124	22.6	2 571	34.7

Source : STATEC, Ministère de la Justice

9. Le taux d'acquisition de la nationalité luxembourgeoise est le rapport entre le nombre de personnes résidentes ayant acquis la nationalité luxembourgeoise et le stock de résidents étrangers moyen au cours de l'année.

5. MIGRATIONS INTERNATIONALES

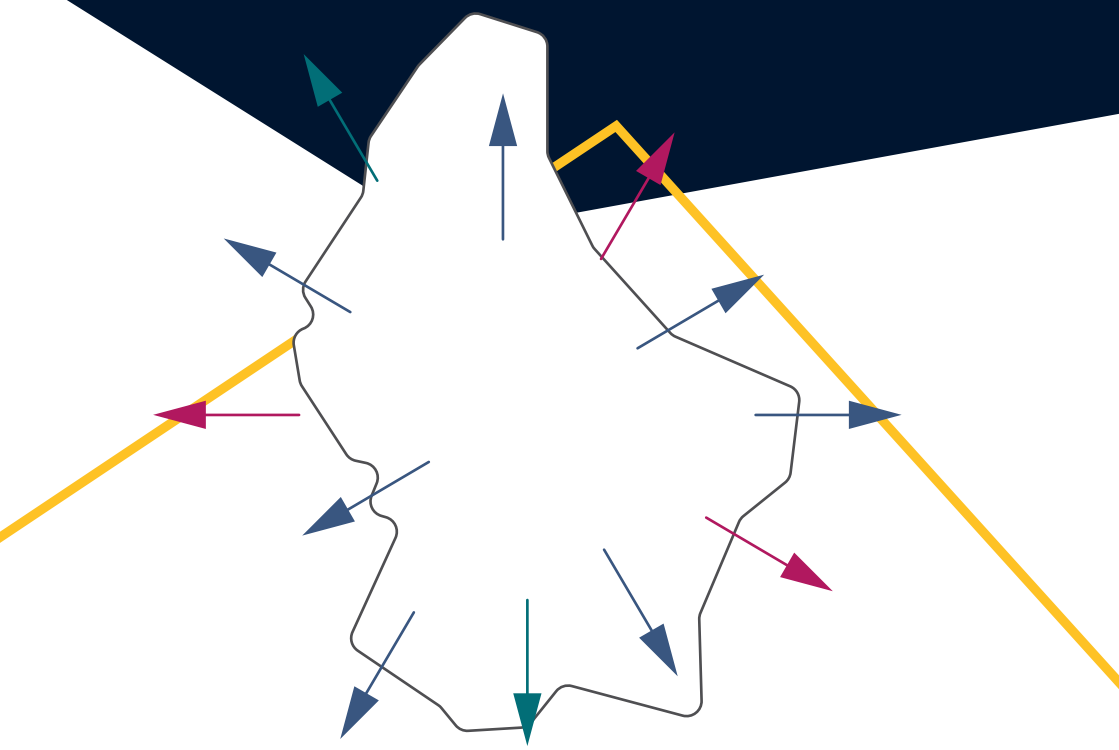

Le Luxembourg se distingue par son dynamisme démographique parmi les pays européens et cela essentiellement grâce aux migrations internationales. En effet, sur les dix dernières années, la croissance de la population est due à un peu plus de 80 % aux migrations internationales.

Après la baisse des migrations observée en 2020 à la suite de la pandémie de COVID-19, celles-ci sont reparties à la hausse en 2021, ont atteint un niveau record en 2022 (solde migratoire de 14 206) avant de diminuer par la suite.

En 2024, le Luxembourg a recensé 25 725 arrivées (-4.6 % par rapport à 2023) tandis que 16 444 départs internationaux ont été enregistrés (-0.9 %). Le solde migratoire, c'est-à-dire la différence entre les immigrants et les émigrants, a été de 9 281 personnes en 2024. Les hommes sont légèrement plus nombreux à immigrer vers le Luxembourg (13 416, 52.2 %) et à émigrer vers l'étranger (9 117, 55.4 %).

Graphique 9 : **Arrivées, départs et solde migratoire au Luxembourg, 1990-2024**

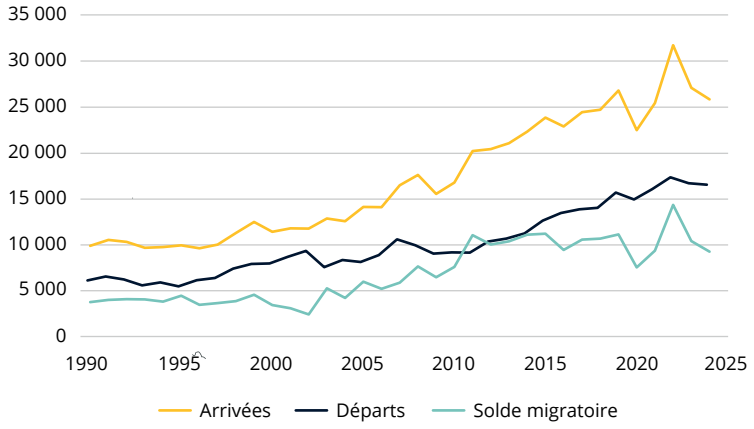

Source : STATEC sur base du RNPP

Entre 1990 et 2024, le nombre d'arrivées a été multiplié par 1.5 (+150.2 %) tandis que les départs vers l'étranger ont connu une hausse de 159.4 %. La population du Luxembourg se caractérise donc par des flux migratoires prononcés menant à un « renouvellement » de la population. L'immigration de personnes souvent en âge de travailler fait que le vieillissement de la population est moins prononcé que dans d'autres pays de l'Union européenne. L'excédent des entrées sur les départs a également augmenté au cours du temps. Il est passé de +3 942 en 1990 à +9 281 en 2024 (+135.4 %), sachant qu'il a atteint un pic en 2022 avec +14 206 de personnes.

Les personnes de nationalité étrangère sont plus nombreuses à immigrer vers le Luxembourg et à quitter le Luxembourg. En 2024, on observe 92.9 % de personnes étrangères dans les arrivées et 79.7 % dans les départs. En 1990, ces parts étaient respectivement de 90.6 % et de 87.1 %.

Tableau 12 : **Migration au Luxembourg**

	1990	2000	2010	2019	2020	2021	2022	2024
Immigration	**10 281**	**11 765**	**16 962**	**26 668**	**22 490**	**25 335**	**31 433**	**25 725**
Luxembourgeois	971	973	1 148	1 518	1 520	1 577	1 582	1 830
Étrangers	9 310	10 792	15 814	25 150	20 970	23 758	29 851	23 895
Emigration	**6 339**	**8 121**	**9 302**	**15 593**	**14 870**	**15 959**	**17 227**	**16 444**
Luxembourgeois	816	1 096	1 651	2 585	2 822	3 063	3 273	3 346
Étrangers	5 523	7 025	7 651	13 008	12 048	12 896	13 954	13 098
Solde migratoire	**3 942**	**3 644**	**7 660**	**11 075**	**7 620**	**9 376**	**14 206**	**9 281**
Luxembourgeois	155	-123	-503	-1 067	-1 302	-1 486	-1 691	-1 516
Étrangers	3 787	3 767	8 163	12 142	8 922	10 862	15 897	10 797

Source : STATEC sur base du RNPP

Entre 1990 et 2024, les immigrations des Luxembourgeois ont augmenté de 88.5 %, contre 156.1 % des étrangers. Néanmoins, le nombre de Luxembourgeois qui quittent le pays a beaucoup plus augmenté que celui des étrangers. Il a été multiplié par environ 4.1 (+310.0 %) depuis 1990, alors que celui des étrangers n'a été multiplié qu'environ par 1.4 (+137.2 %). Cette tendance d'émigration des Luxembourgeois ne s'est pas atténuée durant la crise sanitaire liée au COVID-19, bien au contraire. En 1995, il y a eu pour la première fois un excédent de départs chez les personnes de nationalité luxembourgeoise (solde migratoire de -40 Luxembourgeois). Cet excédent de départs s'est agrandi au fil du temps et a atteint son maximum en 2022 (-1 691). En 2024, le solde migratoire des Luxembourgeois est de -1 516 personnes.

Si l'immigration était surtout italienne après la 2ème Guerre Mondiale, se sont ensuite les Portugais, qui prennent le relais. L'immigration s'est, par la suite, diversifiée, même si les citoyens européens (UE-27) restent largement prédominants. En 2024, ces derniers sont responsables de 59.5 % des immigrations. Ces ressortissants sont également en tête des émigrations et représentent 81.0 % des émigrés.

Après les citoyens européens, ce sont les personnes ayant une nationalité africaine (3 233, 12.6 %) qui immigrent le plus. Ensuite viennent les personnes ayant une nationalité asiatique (2 934, 11.4 %), européenne non UE-27 (2 343, 9.1 %) et des continents américains (1 800, 7.0 %). Concernant les émigrations, ce sont les personnes de nationalité asiatique qui viennent en deuxième position (870, 5.3 %), devant les Européens non UE-27 (842, 5.1 %) et les personnes de nationalité des continents américains (655, 4.0 %).

Graphique 10 : **Immigrations et émigrations (année 2024)**

Immigration

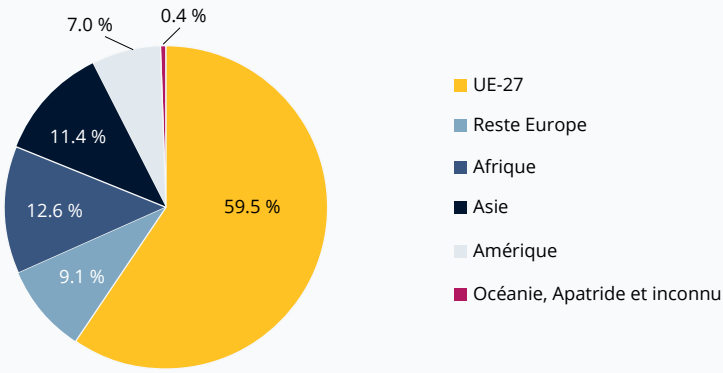

Émigration

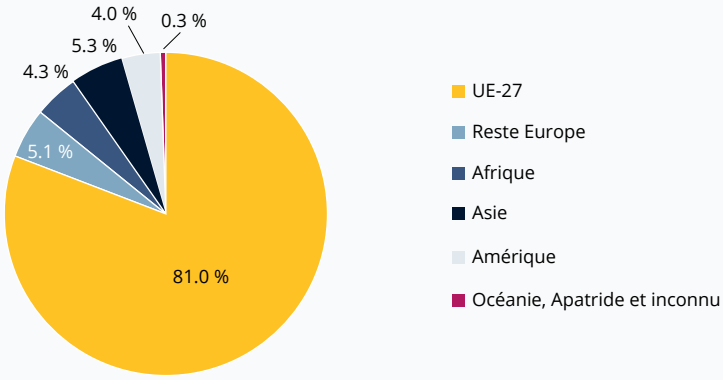

Source : STATEC sur base du RNPP

En 2024, les Portugais représentent la communauté qui a le plus immigré vers le Luxembourg. 3 469 Portugais, soit 13.5 % de l'ensemble des arrivants, ont décidé de s'installer au Grand-Duché. En 2021, les Portugais ont repris la tête du classement des immigrants (comme entre 1986 et 2013). Entre 2014 et 2020, les Français étaient les plus nombreux à migrer vers le Luxembourg, alors qu'en 2022, les Ukrainiens en étaient les plus nombreux (4 268, 13.6 % des arrivants). Les Français (3 084, 12.0 %) et les Luxembourgeois (1 830, 7.1 %) complètent le podium des immigrations vers le Luxembourg en 2024. Ensuite viennent les Italiens (1 818, 7.1 %), Espagnols (951, 3.7 %) et Indiens (855, 3.3 %). Les personnes de nationalité luxembourgeoise qui viennent (ou reviennent) s'installer au Luxembourg sont donc pris en compte dans les flux d'immigration.

Les Indiens, les Ukrainiens (692, 3.3 %) et les Brésiliens (536, 2.1 %) sont les seules nationalités en-dehors de l'UE-27 qui se trouvent dans le top 10 des immigrations vers le Luxembourg en 2024. Les Syriens (482) et les Chinois (433) sont la deuxième et troisième nationalité asiatique la plus représentée. Les Érythréens (419) sont en tête du classement africain, devant les Marocains (334) et les Cap-Verdiens (310). Les Brésiliens sont les plus nombreux du continent américain, suivis des Américains (444) et des Vénézuéliens (178).

En ce qui concerne les départs, les citoyens européens sont responsables de 81.0 % des émigrations, contre 79.4 % en 2023. Les Luxembourgeois sont en tête avec 3 346 personnes, soit 20.3 % du total des émigrations, devant les Portugais (2 847, 17.3 %), les Français (2 230, 13.6 %) et les Italiens (1 121, 6.8 %). Après 2020, 2021 et 2023, c'est la quatrième année que les personnes de nationalité luxembourgeoise sont la communauté qui a le plus émigré vers l'étranger. En 2022, les Portugais (3 633, 11.6 %) étaient en tête du classement des émigrations.

Graphique 11 : **Le top 10 des nationalités immigrées et émigrées (%) (année 2024)**

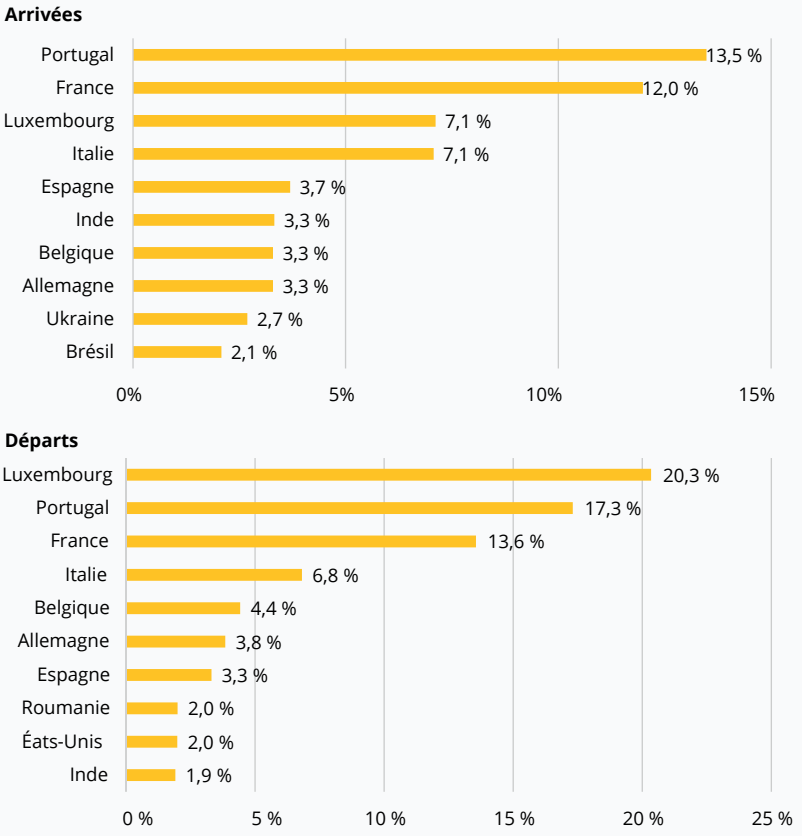

Source : STATEC sur base du RNPP

Ce sont également les citoyens de l'UE-27 qui quittent le plus le territoire luxembourgeois. Les ressortissants des États-Unis sont la 9e nationalité (327 départs, 2.0 % des émigrations) et les Indiens la 10e nationalité (314, 1.9 %) dans le top 10 des départs du Luxembourg en 2024. Les personnes de nationalité brésilienne (161) et les Canadiens (44) complètent le podium américain. Au niveau du continent asiatique, après les Indiens, ce sont les Chinois (191) et les Japonais (68) qui ont le plus émigré du Luxembourg. Concernant les ressortissants africains, les Marocains (74), les Cap-Verdiens (64) et les Camerounais (61) ont connu les plus fortes émigrations en 2024.

Au niveau communal, 85 communes présentent un solde migratoire international positif en 2024, tandis que 15 en présentent un bilan négatif. C'est dans les communes de Luxembourg (+4 488), d'Esch-sur-Alzette (+608), d'Hesperange (+280), de Differdange (+269), de Sanem (+262), de Mersch (+253), de Strassen (+240), d'Ettelbruck (+222), de Mamer (+181) et de Bertrange (+134) que les soldes migratoires sont les plus élevés. Les soldes les plus négatifs sont observés à Rambrouch (-25), Betzdorf (-17), Lenningen (-16), Dalheim (-12), ainsi qu'à Steinfort et Schieren (-9).

La Ville de Luxembourg a connu 10 636 arrivées et 6 148 départs en 2024. Après la capitale, ce sont les communes urbaines de la périphérie du Luxembourg et celles de l'ancien bassin minier qui ont attiré le plus d'immigrants internationaux : Esch-sur-Alzette (1 633), Differdange (1 188), Hesperange (606), Sanem (558), Strassen (537), Pétange (495), Dudelange (494), Mersch (452) et Mamer (437).

En ce qui concerne les émigrations, ce sont plus ou moins les mêmes communes urbaines précitées qui ont connu le plus grand nombre de départs en 2024 : Esch-sur-Alzette (1 025), Differdange (919), Pétange (423), Dudelange (395), Hesperange (326), Strassen (297), Sanem (296), Mamer (256) et Bertrange (232).

Carte 7 : **Solde migratoire international par commune en 2024**

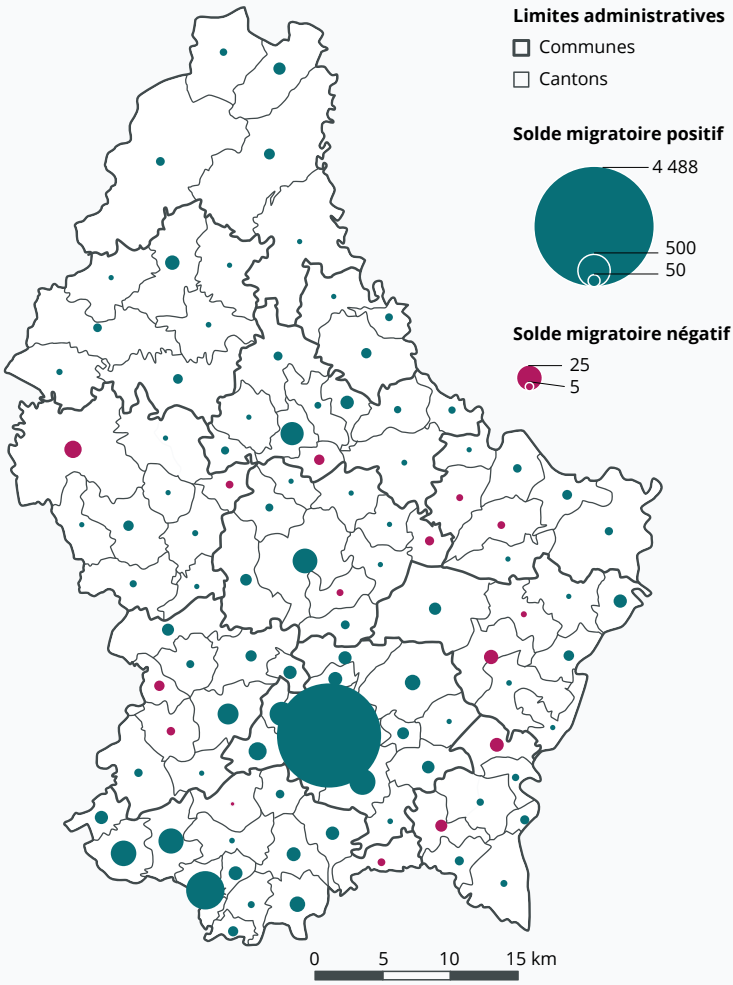

Source : STATEC sur base du RNPP, ACT

6. MIGRATIONS INTERNES

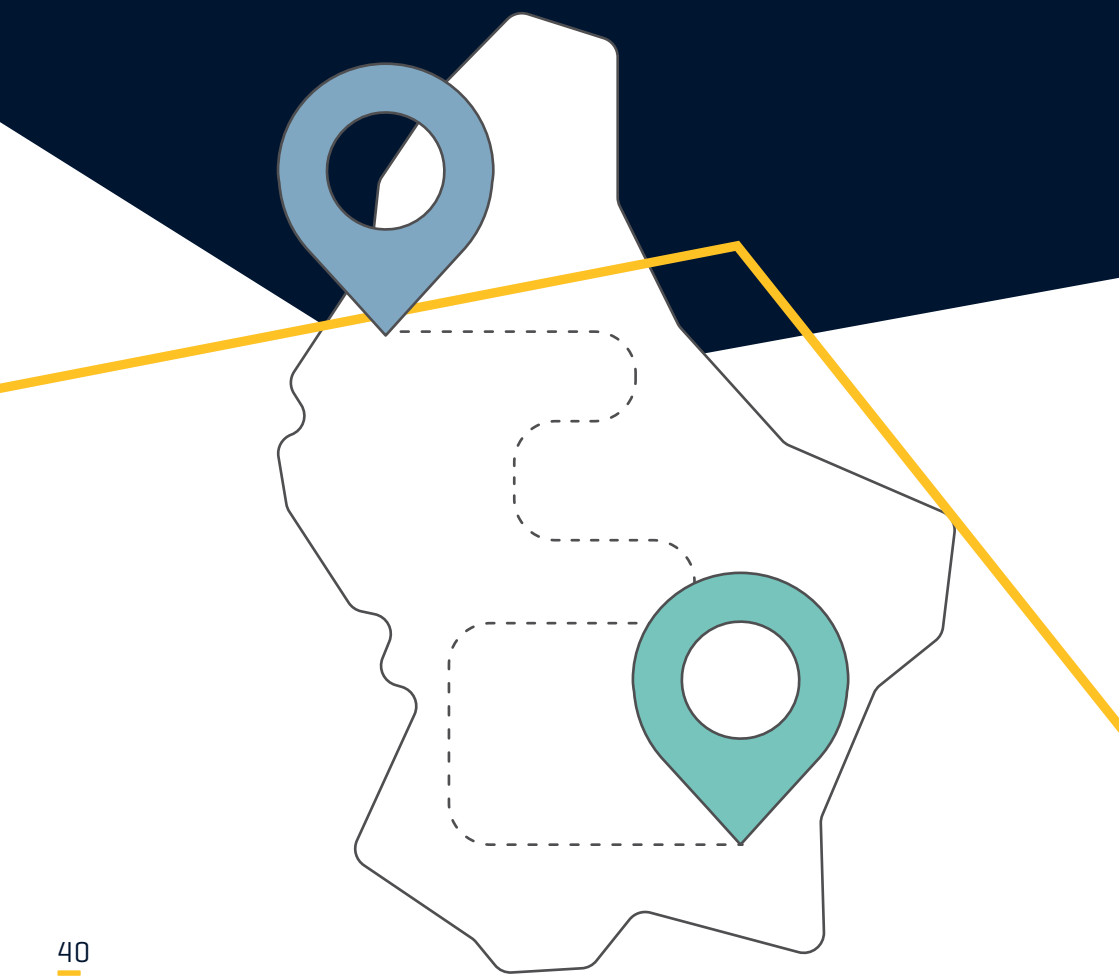

En 2024, 34 047 personnes ont quitté une commune luxembourgeoise pour installer leur résidence dans une autre commune du Grand-Duché. Ces changements de résidence au sein du territoire luxembourgeois sont appelés migrations internes. Les migrations à l'intérieur d'une commune et celles en provenance ou à destination de l'étranger ne sont pas prises en compte.

Avec 55.4 % des migrations internes, les personnes de nationalité étrangère sont légèrement plus enclines que les Luxembourgeois à migrer d'une commune à l'autre. Les hommes sont également plus nombreux (51.9 %) que les femmes à déménager à l'intérieur du pays. En termes d'âge, plus de la moitié des migrations internes est effectuée par les jeunes adultes âgés entre 18 et 40 ans (51.9 %) tandis qu'environ un quart d'entre elles correspondent aux personnes âgées entre 41 et 69 (25.2 %). Les jeunes de moins de 18 ans en représentent 19.0 % et les personnes âgées de 70 ans et plus 4.0 %.

Carte 8 : **Solde migratoire interne par commune en 2024**

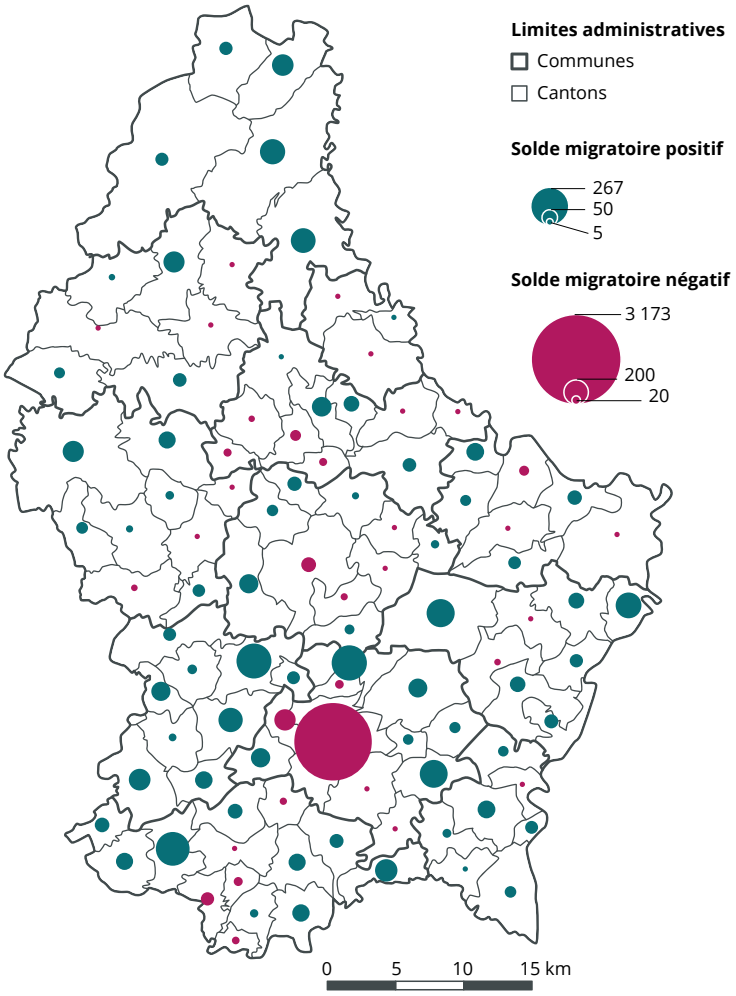

Source : STATEC sur base du RNPP, ACT

Parmi les 100 communes, 66 présentent un solde migratoire interne positif tandis que 34 communes affichent un bilan négatif. Dans les communes de Steinsel (267), Kehlen (263), Sanem (245), Junglinster (170), Contern (167) et Mertert (143) le solde migratoire interne est le plus élevé. À l'inverse, les communes de Luxembourg (-3 173), Strassen (-240), Mersch (-116), Esch-sur-Alzette (-93) et Ettelbruck (-63) présentent les soldes les plus négatifs. C'est surtout dans les communes urbaines à proximité de la Ville de Luxembourg, dans celles se situant dans l'ancien bassin minier et aux alentours de Mersch et de la Nordstat que les soldes migratoires internes sont les plus négatifs. La capitale luxembourgeoise et plusieurs communes avoisinantes, ainsi que certaines communes plus urbaines du reste du pays, connaissent donc un solde migratoire interne négatif, alors que le solde migratoire international y est largement positif. Ces communes attirent donc essentiellement des immigrants de l'étranger alors que les résidents luxembourgeois ont plutôt tendance à quitter les communes urbaines à destination de communes souvent de type plus rural.

105 - M1

L'ÉTRANGER

7. LES LUXEMBOURGEOIS À L'ÉTRANGER

Au 1er janvier 2025, un peu plus de 146 000 personnes détenant la nationalité luxembourgeoise vivent en-dehors du territoire luxembourgeois. La France est en tête avec 34 169 personnes. Puis viennent le Brésil (29 665), la Belgique (27 853) et l'Allemagne (21 448). Les trois pays limitrophes concentrent à eux seuls environ 57 % des Luxembourgeois habitant à l'étranger. En cinquième et sixième position viennent les États-Unis (17 380) et la Suisse (3 049). Le nombre de Luxembourgeois au Brésil a été multiplié par 4.7 depuis 2020, celui habitant aux États-Unis a été multiplié par 3.4. Cette augmentation est due au grand nombre d'acquisitions de personnes résidant au Brésil et aux États-Unis qui ont profité de la procédure de recouvrement fondée sur la descendance d'un aïeul luxembourgeois à la date du 1er janvier 1900.

On constate que le nombre de personnes ayant la nationalité luxembourgeoise établi à l'étranger augmente continuellement d'une année à l'autre (+79.5 % depuis 2020). D'une part, il y a de plus en plus de Luxembourgeois qui quittent le Luxembourg en s'installant dans les trois pays avoisinants. D'autre part, nombreux sont les personnes qui ont acquis la nationalité luxembourgeoise tout en habitant à l'étranger (cf. chapitre 4 sur les acquisitions de la nationalité luxembourgeoise).

Tableau 13 : **Luxembourgeois établis à l'étranger selon le pays de résidence, 1er janvier 2020-2025**

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Total*	**81 526**	**95 904**	**108 386**	**122 349**	**137 392**	**146 308**
UE-27*	**64 424**	**71 831**	**77 959**	**82 493**	**86 160**	**89 720**
France	22 772	26 569	29 663	31 480	32 925	34 169
Belgique	22 205	23 981	25 385	26 450	27 212	27 853
Allemagne	16 040	17 460	18 621	19 621	20 466	21 448
Portugal	453	629	775	975	1 134	1 301
Autriche	736	792	872	951	1 009	1 090
Espagne	528	567	650	761	880	1 009
Pays-Bas	558	593	633	696	762	836
Italie	570	603	631	664	710	758
Europe non UE-27*	**3 745**	**4 006**	**4 292**	**4 751**	**5 214**	**5 695**
Suisse	2 269	2 368	2 525	2 693	2 859	3 049
Royaume-Uni	1 275	1 411	1 552	1 750	1 968	2 184
Afrique*	**316**	**338**	**363**	**413**	**475**	**579**
Cap-Vert	36	48	43	68	94	124
Afrique du Sud	52	55	61	62	69	75
Amérique*	**12 305**	**18 933**	**24 875**	**33 707**	**44 398**	**49 030**
Brésil	6 363	10 999	14 105	19 939	27 632	29 665
États-Unis	5 060	6 833	9 501	12 268	14 972	17 380
Canada	477	575	649	723	808	906
Asie*	**517**	**563**	**653**	**699**	**825**	**939**
Émirats Arabes unis	100	108	122	136	180	213
Israël	60	72	81	86	97	114
Océanie*	**219**	**233**	**244**	**286**	**320**	**345**

Source : CTIE

* Les données sont extraites du Registre National des Personnes Physiques (RNPP) et indiquent le nombre de Luxembourgeois ayant leur résidence à l'étranger. Ces données ne renseignent que les pays avec au moins 10 résidents luxembourgeois. De plus, le nombre n'est qu'indicatif dans la mesure où il peut y avoir des cas de décès, de naissances ou de personnes déménageant dans un autre pays sans que le RNPP en soit informé.

8.
LE LUXEMBOURG EN COMPARAISON INTERNATIONALE

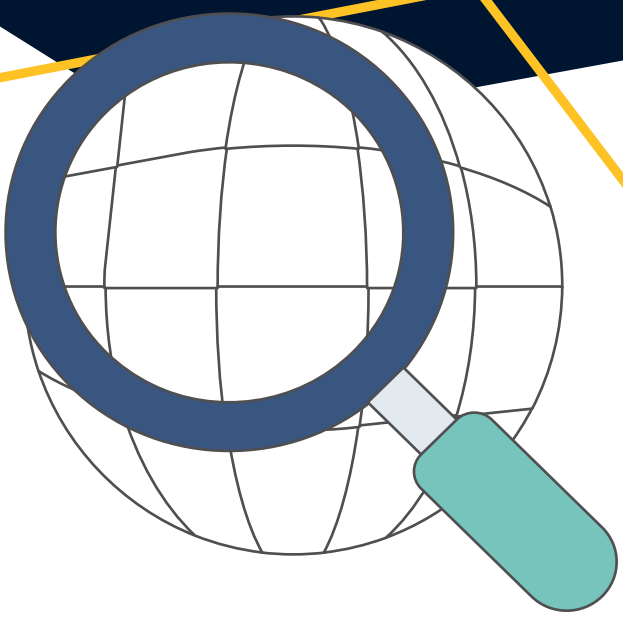

En comparaison avec l'UE-27 et les pays voisins, le Luxembourg se démarque essentiellement par son dynamisme démographique. Entre 1970 et 2025, la progression démographique dans l'UE-27 n'est que de l'ordre de 17.2 %, passant de 384 326 562 personnes en 1970 à 450 380 320 en 2025. Pendant la même période, la population au Grand-Duché a doublé (+101.5 %), en passant de 338 507 à 681 973 habitants.

Graphique 12 : **Par rapport aux autres pays européens, le Luxembourg se caractérise par son dynamisme démographique**

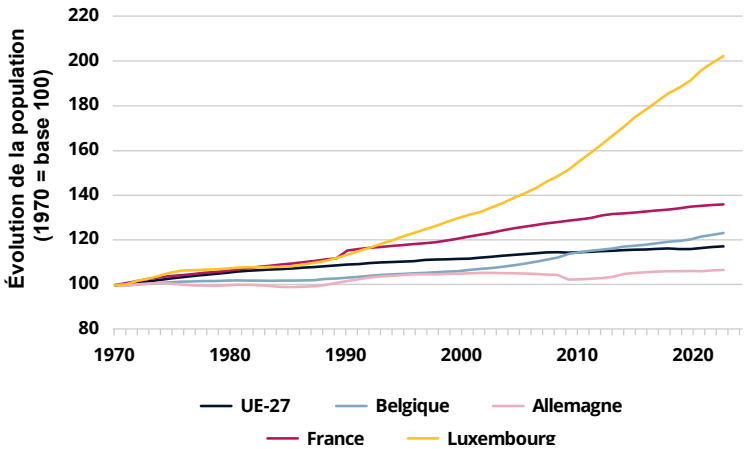

Source : STATEC, EUROSTAT

Cette croissance considérable de la population du Grand-Duché - et l'écart de croissance grandissant par rapport à la moyenne européenne - se concentre sur la période 1985-2025. En effet, au cours des 15 premières années de la période considérée (de 1970 à 1985), la population du Grand-Duché n'a augmenté que de 8.2 %, soit seulement un tout petit peu plus que la population de l'UE-27 (+7.2 % de 1970 à 1985). Parmi les pays voisins, c'est la France dont l'évolution démographique s'approche le plus de celle du Luxembourg (augmentation de la population de 35.8 % de 1970 à 2025), suivie par la Belgique (+23.2 %). En Allemagne (dans ses frontières d'après 1991), la population n'augmente que très modérément sur le long terme (+6.8 %).

A un horizon plus court, sur les dix dernières années, la croissance démographique la plus élevée est observée, non plus au Luxembourg, mais à Malte (+30.9 %). Le Luxembourg se situe en deuxième position (+21.1 %) suivi de l'Irlande (+16.3 %).

La Belgique (+5.9 %), l'Allemagne (+2.9 %) et la France (+3.3 %) dépassent, quant à elles, légèrement la moyenne européenne (+1.7 %).

Graphique 13 : **Depuis 2015, seul Malte connait une croissance démographique plus importante que le Luxembourg au sein de l'UE-27**

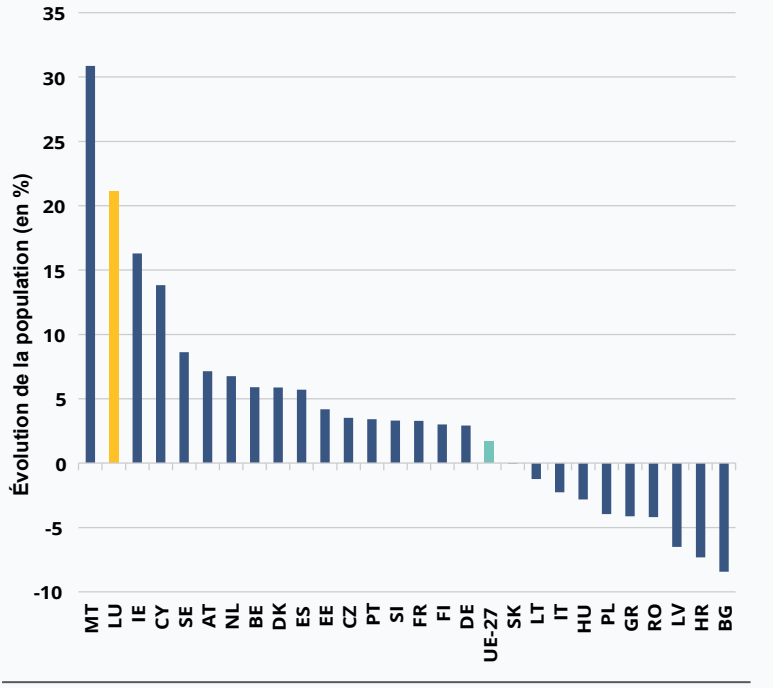

Sources : STATEC, EUROSTAT

En comparaison avec les autres membres de l'Union européenne, le Luxembourg se démarque également par une population relativement peu âgée, une part d'étrangers très élevée et un solde migratoire particulièrement haut. Le Luxembourg présente également une espérance de vie chez les femmes, comme chez les hommes, parmi les plus élevées. A contrario, le niveau de fécondité au Luxembourg est relativement faible.

Tableau 14 : **Indicateurs démographiques luxembourgeois en comparaison avec les pays limitrophes et l'UE-27**

	Luxembourg	UE-27	France	Belgique	Allemagne
Population*	**672 050**	**449 206 579**	**68 401 997**	**11 832 049**	**83 445 000**
Part des personnes de 0-24 ans (en %)**	27.1	25.5	29.5	28.1	24.0
Part des personnes de 25-64 ans (en %)**	58.2	53.4	49.6	52.4	53.9
Part des personnes de 65 ans et plus (en %)**	14.8	21.1	21.0	19.5	22.2
Part des étrangers (%)**	47.1	-	7.8	12.8	13.1
Indicateurs démographiques					
Nombre moyen d'enfants par femme**	1.31	1.46	1.79	1.53	1.46
Espérance de vie à la naissance**					
Hommes	80.8	77.9	79.3	79.7	78.3
Femmes	85.2	83.3	85.1	83.9	83.0
Taux de variation naturelle de la population**	3.1	-2.9	0.8	-0.2	-3.9
Taux de solde migratoire plus l'ajustement statistique**	20.5	8.9	2.4	10.9	17.3
Taux brut de nuptialité**	3.8	4.2	3.6	4.2	4.7
Taux brut de divortialité**	1.9	1.6	-	1.7	-

Sources : STATEC, EUROSTAT

* Au 1er janvier 2024

** Au 1er janvier 2023

Annexe 1 : **Luxembourg subdivisé en 12 cantons et 100 communes au 1er janvier 2025**

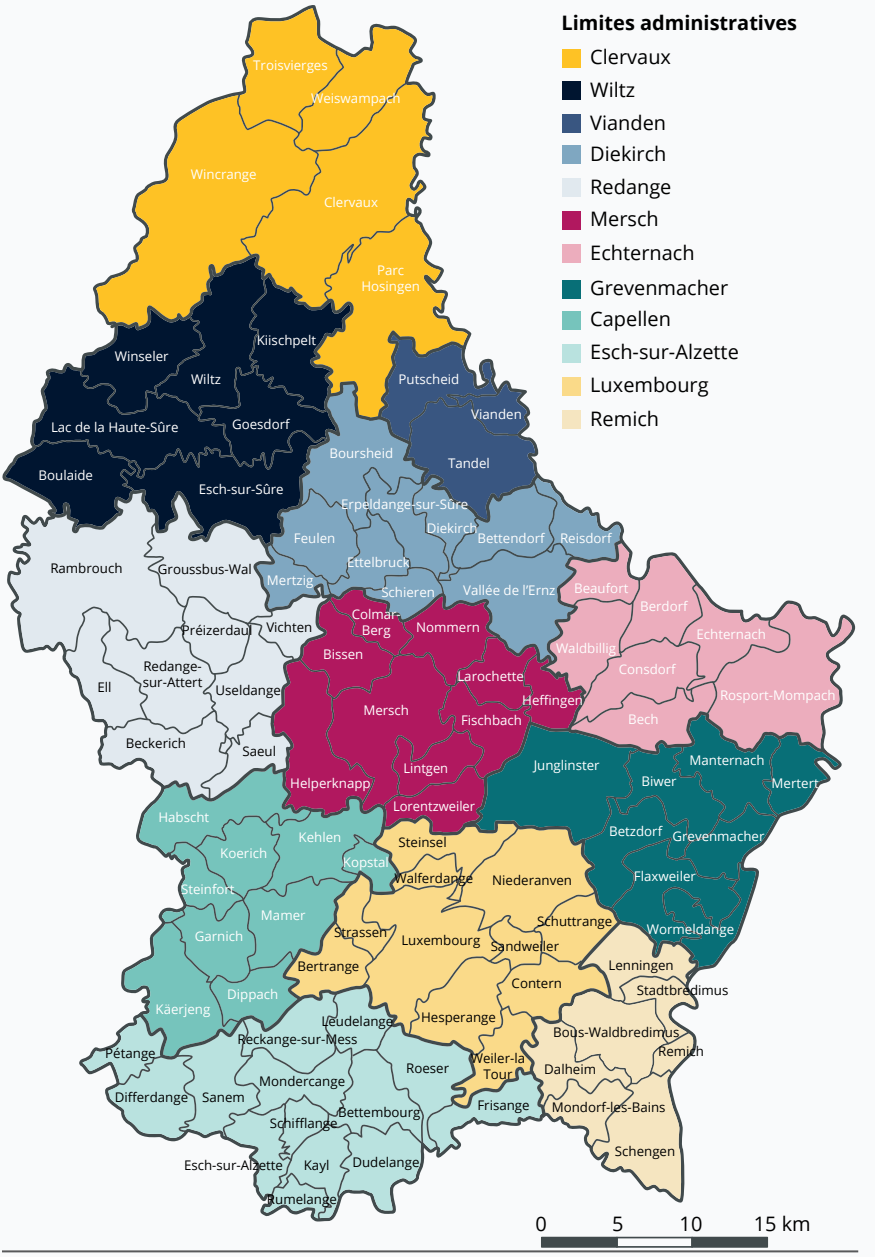

Source : STATEC, ACT

LUXEMBOURG ONLINE

STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques

www.statistiques.lu